



PILEn

UNIVERSITÉ DE LIÈGE – PILEN

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Loterie nationale

Le référencement et la visibilité du livre francophone belge

Rapport sur l'élaboration d'une base de données
bibliographique, patrimoniale et commerciale

KRYWICKI VICTOR
28/02/2025



TABLE DES MATIERES

I.	Introduction.....	1
1.	Objet du présent travail.....	1
2.	Bref historique des métadonnées du livre belge	2
3.	Enjeux.....	3
II.	État des lieux en Belgique.....	9
1.	Les sources des bases de données du livre en Belgique.....	9
1.1.	Le dépôt légal	10
1.2.	Le numéro ISBN	11
1.3.	Le prix unique du livre	12
1.4.	Les éditeurs, distributeurs et auteurs.....	12
1.5.	Conclusion : de l'insuffisance des sources en Belgique.....	13
2.	Le livre belge et les bases de données du livre	15
2.1.	Bases de données publiques.....	16
2.2.	Bases de données commerciales	20
2.3.	Conclusion : les lacunes des bases de données quant au livre belge	23
III.	Éléments de solution	24
1.	Les bases de données du livre et leurs sources dans d'autres régions.....	24
2.	Modèles possibles d'obtention des métadonnées.....	27
2.1.	Dépôt légal.....	28
2.2.	Agences ISBN.....	29
2.3.	Le prix unique du livre	30
2.4.	Éditeurs et distributeurs	31
3.	Recommandations	37
3.1.	Quelles sources ?	37
3.2.	Pour quelle base de données ?	38
4.	Perspectives	43
5.	Schématisation	0
IV.	Annexes.....	0
1.	Tableau récapitulatif.....	0
2.	Bibliographie et sitographie	0

AVANT-PROPOS

Au cours de ce document, il sera fréquemment question du « **livre francophone belge** » : nous désignons par là tout document non-périodique repris par le dépôt légal belge, qui englobe tous les ouvrages publiés par une entreprise ayant un numéro d'entreprise belge, ou tout auteur·e domicilié·e¹ en Belgique (même si il réside à l'étranger). Au cours du présent document, le « livre francophone belge » sera généralement abrégé en « livre belge », cela à des fins pratiques.

Il sera notamment fréquemment question de « métadonnées » et de « données commerciales », les deux principales « catégories » de données concernant les livres. *Stricto sensu*, les « données commerciales » sont elles-mêmes des métadonnées, puisqu'elles sont des « donnée[s] servant à caractériser [d']autre[s] données »². Cependant, au cours de cette enquête, les personnes interrogées ont réalisé cette distinction usuelle et pratique, que nous relayons ici. Les premières sont davantage utiles à des fins patrimoniales, même si elles servent également au commerce ; les secondes sont principalement utiles (voire indispensables) au commerce des ouvrages. Ces catégories relativement flottantes se répartissent globalement comme suit :

Métadonnées	Données commerciales
ISBN	Prix de vente
Titre, auteur·es, éditeur, illustrateur·es	Disponibilité à l'achat
Type d'édition	Première de couverture
Format/taille	Résumé
Nombre de pages...	Distributeur/diffuseur...

¹ Ce document est rédigé en **Baskervvol Fondue**, une fonte de Bye Bye Binary et. al. Il comprend des **ligatures « post-binaires »** qui visent à ne pas favoriser le masculin au sein du texte, une alternative que l'auteur juge préférable à l'usage du « masculin neutre », des points médians ou du redoublement syntaxique en termes d'égalité comme de lisibilité. Le terme d'« éditeur » est employé pour désigner l'institution, en synonyme de « maison d'édition », à la manière de « distributeur » qui est considéré comme synonyme d'« entreprise de distribution », et n'est donc pas décliné.

² « Métadonnées », *Larousse.fr* [en ligne], <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9tadonn%C3%A9e/186919>, consulté le 28/11/24.

ENTRETIENS

La liste des personnes interrogées pour nourrir ce document a été établie en collaboration avec le PILEn, et est dépendante des conditions matérielles de production de cette enquête ; cette liste a pour ambition d'offrir un panel diversifié couvrant une variété de positions **parmi les instances les plus concernées par la question des métadonnées de la production belge au sein de l'écosystème du livre**, et non de donner à voir toutes les positions existantes. Ainsi, l'absence d'éditeurs au chiffre d'affaires plus important n'est pas le résultat d'une préférence pour la « petite » édition, mais est bien issue du constat que les éditeurs les plus professionnels sont nettement moins concernés par la question de leur référencement, qui est pris en charge par leurs structures de distribution professionnelles. Les personnes interrogées sont ici regroupées en fonction de leur secteur principal d'activité.

Librairie <ul style="list-style-type: none">• Nicolas Javaux, Pax• Olivier Verschueren, Livre aux trésors• Emelyne Delfosse, Le Comptoir du Livre• Els De Clerq, Librairie Herbes Folles• Audrey Janmart, Aurélie Vergieu, Librairie Molière
Édition <ul style="list-style-type: none">• Carine Lecomte, Fabienne Rynik, ADEB• Thierry Horguelin, Les Éditeurs Singuliers• David Giannoni, maelstrÖm rEvolution, L'Arbre à Paroles• Gérard Adam, M.E.O. Éditions• Patrick Dupuis, Quadrature éditions (échange par mail)• Cindy Vandermeulen, Courgette éditions
Distribution/diffusion <ul style="list-style-type: none">• Benoît Vaillant, Pollen• David Giannoni, Diffusion/distribution de la Maison de la Poésie d'Amay
Bibliothèques <ul style="list-style-type: none">• Ann Van Camp, KBR, équipe du dépôt légal• Bénédicte Dochain, Raphael Lahaye, Jean-Yves Willequet, B3
Auteurs <ul style="list-style-type: none">• Frédéric Young, Benjamin Scraeyen, SCAM, SACD
Instances Publiques <ul style="list-style-type: none">• Marie Baurins, David Dusart, Objectif Plumes• Sébastien Vaillant, Alexandre Lemaire, Cellule numérique de la lecture publique
Bases de données <ul style="list-style-type: none">• Olivier Fuchs, Meta4Books• Audrey Sultan, Giuseppe Salza, Élodie Bellayer, Tite-Live• Gaëlle Charon, BDL

I. INTRODUCTION

1. Objet du présent travail

Aucune base de données¹ du livre ne permet à l'heure actuelle d'obtenir une liste exhaustive, complète et à jour de l'ensemble de la production de livres en Belgique francophone. Les dernières campagnes d'achats massifs de livres et les opérations « Lisez-vous le belge ? » ont révélé les nombreuses failles du système actuel, et il devient par conséquent urgent d'améliorer les métadonnées du livre belge afin de devenir le plus efficace possible en la matière. Afin de palier à ce manque, et dans le cadre du Contrat pour la filière du livre établi par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2021, le PILEn souhaite promouvoir pour le livre belge une base de données unique, complète et interconnectable sans exclusivité, répondant à des besoins patrimoniaux et commerciaux tout en étant autonome par rapport aux autres bases de données.

Ce travail est une enquête préliminaire quant à la faisabilité d'une telle base de données : il a pour objectif de décrire la situation actuelle des métadonnées du livre belge, d'en identifier précisément les manques et les dysfonctionnements, de proposer plusieurs modèles et de mettre en lumière leurs avantages comme leurs inconvénients pour enfin suggérer une ligne de conduite. Il se nourrit, outre de l'expertise de l'Université de Liège sur la situation du livre belge contemporain et de l'expérience en librairie indépendante de son auteur, d'une recherche extensive réalisée sur les bases de données en ligne, mais aussi et surtout de **nombreux entretiens menés auprès de professionnels du secteur du livre en Belgique** : libraires, éditeurs, distributeurs, bibliothécaires, représentant^{es} de bases de données bibliographiques, pouvoirs publics...

Ce travail s'articule en **trois sections distinctes**. La présente section vise à **introduire la problématique** des métadonnées du livre belge et à illustrer son importance à travers un bref regard historique ainsi que par une présentation plus détaillée de ses enjeux, nourrie de témoignages de professionnels. La seconde section entend **décrire la situation actuelle** des métadonnées du livre belge en profondeur, dans un objectif double de compréhension des manquements et de prospection des potentiels atouts de l'offre actuelle. Dans ce but, nous examinerons successivement les sources des BDD en Belgique, puis ces bases de données elles-mêmes, qu'elles soient publiques, commerciales ou destinées aux professionnelles du secteur. Enfin, la troisième section sera axée sur **la recherche d'une solution** à notre problématique : en premier lieu, nous examinerons rapidement la situation des métadonnées et de leur

¹ Les termes « base de données bibliographique » ou « base de données du livre » seront abrégées en « BDD » dans le présent document.

valorisation dans d'autres zones francophones et en Flandre. Ensuite, nous décrivons les modèles possibles de sources dégagées par notre recherche. Nous concluons ce travail en formulant une série de recommandations quant à ce qui représente, selon les résultats de notre recherche, la marche à suivre optimale quant à la problématique des métadonnées du livre belge, ainsi que les partenaires susceptibles de participer à mener ce projet à bien.

2. Bref historique des métadonnées du livre belge

Le dépôt légal est entré en vigueur en Belgique le 1^{er} janvier 1966, et représente la première entreprise d'envergure de référencement bibliographique ambitionnant de tendre vers l'exhaustivité : comme le souligne Björn-Olav Dozo, professeur à l'Université de Liège, « l'histoire de la littérature belge de langue française s'est écrite au gré d'initiatives éparses, provoquant de grandes disparités dans la documentation actuellement disponible, particulièrement en ce qui concerne les références bibliographiques¹ ». Ce constat concernant la seule littérature peut sans risque être élargi à l'ensemble de la production de livres belges : si quelques efforts concertés ont vu le jour², et que chaque mois depuis 1998 paraît un recensement des ouvrages ayant réalisé un dépôt légal sous la forme de la Bibliographie de Belgique, **aucune BDD pérenne dédiée au livre belge n'a jamais mis en avant des objectifs commerciaux** . En effet, si le prix unique du livre belge, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018 en Wallonie et en avril 2019 en Région Bruxelles-Capitale, a bien donné naissance à une base de données destinée à être une référence pour la tarification et la disponibilité belge de la production francophone du pays (prixdulivre.be), les efforts menés pour constituer cette base de données ont précisément participé à révéler les lacunes de ce corpus en termes de métadonnées. Le site, à la suite de l'arrêt des sources le finançant, a fermé ses portes en 2022. Rappelons enfin que le site Librel³ n'a pas pour vocation d'être une base de données (bien qu'il soit quelquefois utilisé comme tel), mais bien un site de géolocalisation de livres papier et de vente en ligne de livres électroniques.

Les métadonnées les plus commerciales du livre belge ont donc **toujours dépendu de BDD commerciales implantées en France** . Cette situation handicapante n'est cependant pas un phénomène isolé dans les rapports de force qui sont en place dans le monde du livre entre la Belgique et la France.

¹ Björn-Olav Dozo, « La base de données francophone belge du CIEL (Collectif interuniversitaire d'étude du littéraire) », *Biens Symboliques / Symbolic Goods* [En ligne], <https://journals.openedition.org/bssg/225>, consulté le 27 novembre 2024.

² Citons notamment, au sein de la communauté universitaire, la base de données du Collectif interuniversitaire d'étude du littéraire (CIEL), qui poursuivait des objectifs de recherche et de patrimonialisation (voir note précédente).

³ Librel [en ligne], <https://www.librel.be/>, consulté le 29/01/25.

3. Enjeux

Le livre belge semble en effet souffrir, depuis le début du XX^e siècle au moins, de sa proximité avec Paris : la concentration sans équivalent d'instances du livre dans la capitale française paraît n'avoir cessé, par un effet de gravité, d'attirer nombre d'auteurs et maisons d'édition vers nos voisins. Parallèlement, le marché belge subit depuis longtemps le poids du marché français en termes de quantité comme de valeur symbolique, handicapant par-là les capacités du livre belge à prospérer¹. Pour reprendre les termes de Thierry Horguelin, coordinateur des Éditeurs Singuliers, la Belgique francophone, aux yeux de l'industrie du livre française, est **une province de France** – une province dans laquelle il n'est plus rentable, depuis l'abolition de la « table² », de garder en activité des sociétés de distribution dédiées³, ni d'y déployer des stratégies spécifiques de diffusion.

Ainsi, le marché belge, pourtant culturellement distinct, est traité, commercialement parlant, comme une extension de la France. Ceci se manifeste jusque dans les bases de données bibliographiques : en effet, peu de BDD proposent une identification claire de la nationalité ou du lieu de résidence des auteurs, ni ne permettent d'effectuer des recherches selon ces paramètres. Cette situation participe à un problème plus large de visibilité du livre belge, qui semble **peiner à exister** dans la conscience collective **comme un corpus uni fié** et à **rivaliser**

¹ Ainsi que le remarquent par exemple Björn-Olaf Dozo François Provenzano : « De nombreux travaux, qui font autorité, ont en effet largement démontré que les écrivains belges, comme d'autres écrivains des périphéries francophones, vivent un rapport de domination symbolique vis-à-vis de Paris, qui concentre l'essentiel des instances autorisant l'accès à la reconnaissance littéraire », (Björn-Olav Dozo et François Provenzano, « Comment les écrivains sont consacrés en Belgique », *CONTEXTES* [en ligne], <https://journals.openedition.org/contextes/4637>, consulté le 28/11/24) faisant référence notamment à l'ouvrage de Benoît Denis et Jean-Marie Klinkenberg, *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, « Espace Nord », Labor, Bruxelles, 2005. Une autre référence qui a fait autorité sur la question et décrit ces phénomènes sous un angle socio-historique est le livre de Tanguy Habrand et Pascal Durand, *Histoire de l'édition en Belgique – XV^e – XXI^e siècle*, Les Impressions Nouvelles, Bruxelles, 2018.

² « La table correspond historiquement à une table de conversion permettant d'appliquer un prix supérieur à celui fixé par les taux de change effectifs » ; par métonymie, le terme désigne communément la différence de prix issue des frais de douane des livres entre la France et la Belgique. Michel Paquot, *La table, une pénalité pour les libraires (et leurs clients)*, Culture [en ligne], https://culture.uliege.be/jcms/prod_1301870/fr/la-table-une-penalite-pour-les-libraires-et-leurs-clients, consulté le 28/11/24. Notons cependant que, depuis le passage à l'Euro et l'abolition des frais de douane qui expliquaient cette différence de prix, les principaux distributeurs ont maintenu un surcoût pour les livres belges, une subsistance « posthume » de la table désignée sous le nom de « markup ».

³ En témoigne la fermeture de l'antenne belge de diffusion distribution de la société MDS, MDS Benelux : Alain Lallemand, *Edition : la plateforme de distribution MDS Benelux (Fleurus) a l'intention de quitter la Belgique*, Le Soir [en ligne], <https://www.lesoir.be/561520/article/2024-01-15/edition-la-plateforme-de-distribution-mds-benelux-fleurus-lintention-de-quitter>, consulté le 20/02/25.

avec la production française en termes de visibilité , que ce soit sur les tables des librairies, en bibliothèque, dans les salons, ou même au sein des programmes scolaires.

On le voit, ce problème, qui affecte par nature l'ensemble de l'interprofession du livre en Belgique, n'est **pas entièrement structurel ni insoluble** . Il naît au moins en partie de la difficulté qui subsiste aujourd'hui encore à observer la production belge de langue française dans son ensemble de façon claire, exhaustive et à jour, mais également, plus pragmatiquement, de la gageure que représente souvent l'obtention d'informations quant à certains livres de ce corpus.

David Dusart, responsable, avec Marie Baurins du « portail des littératures belges » Objectif Plumes, signale que si les métadonnées de ces ouvrages sont rarement manquantes à proprement parler, elles sont fréquemment peu uniformes et fastidieuses à obtenir. Nicolas Javaux, libraire depuis quinze ans chez Pax (Liège), abonde également dans ce sens : selon lui, « **cela fait quinze ans que le livre belge est difficile à trouver** ». Les libraires sont presque toujours contraints de cumuler les services de bases de données pour avoir accès au plus large panel possible, et cet état de fait oblige ces dernières, pourtant déjà souvent financièrement fragilisés, à assumer le coût de trois licences professionnelles à la fois. Malgré ce cumul, nous le verrons, certains ouvrages belges restent difficilement trouvables et nécessitent de se renseigner sur le site internet de l'éditeur, ou sont référencés de façon très incomplète, en particulier quant à leurs couvertures pourtant indispensables à la vente des livres, comme le souligne Marie Baurins¹.

Pour Els De Clercq, seule libraire de la Librairie Herbes Folles à Anderlecht, **soutenir le livre belge** requiert une décision consciente qui s'apparente, selon elle, à du **militantisme**, puisqu'elle requiert fréquemment de réaliser des efforts supplémentaires parfois conséquents (envoyer plusieurs mails, voire téléphoner à plusieurs reprises) pour obtenir certains livres dans un emploi du temps toujours chargé, et que ces livres ne sont parfois obtenables qu'en payant des frais de port qui grignotent la marge financière du ou de la libraire. Il en va de même dans les plus larges structures, comme en témoignent Audrey Janmart et Aurélie Vergieu de la Librairie Molière à Charleroi, où l'animation qui règne souvent dans des librairies de grande taille n'encourage pas toujours à prendre le temps de s'informer délibérément sur les dernières sorties.

Souvent noyée par les flux massifs d'information de la grande distribution, une partie de la production belge nécessite en effet d'être veillée manuellement, par un engagement délibéré, comme Els de Clercq le souligne à nouveau. Si, comme de nombreuses autres travailleuses du livre, la libraire considère que de telles démarches font partie de sa mission de

¹ Entretien avec Marie Baurins et David Dusart, Objectif Plumes.

médiation culturelle en librairie, on peut regretter que faire vivre et promouvoir le livre belge demande souvent un engagement humain et financier non-négligeable.

Ce regard sur la librairie souligne l'importance, pour les éditeurs, et par extension les auteurs, **des métadonnées pour la vie commerciale de leurs productions**. Gérard Adam, directeur des éditions M.E.O., souligne notamment la nécessité, pour la santé financière de sa maison, d'être correctement référencé au sein des sites de vente en ligne tels qu'Amazon ou Decitre, mais plus largement, être présent et trouvable sur les bases de données employées par les libraires est une condition indispensable à toute existence commerciale, ainsi que l'ont rappelé Nicolas Javaux comme Olivier Verschueren, directeur de la librairie Livre aux Trésors (Liège). Pourtant, il apparaît clairement que bon nombre d'éditeurs belges sont peu sensibilisés et à fortiori peu formés à cette question, comme en témoigne David Giannoni, qui porte sur cette problématique un double regard d'éditeur et de distributeur¹. Ce dernier avoue simultanément être peu instruit aux aspects les plus techniques des métadonnées², et rencontrer souvent des difficultés à inciter les éditeurs distribués par la Maison de la Poésie d'Amay à transmettre ces données. Cette question est, selon le poète et éditeur, intimement liée au faible degré de professionnalisation général des éditeurs belges, un point de vue que rejoignent, entre autres, Thierry Horguelin, Nicolas Javaux, Olivier Verschueren et David Dusart.

En effet, le problème du référencement du livre belge est en grande partie **un problème de distribution** : ainsi que nous le verrons, le référencement des ouvrages sur les principales bases de données incombe généralement au distributeur. Un regard rapide sur les différentes situations des éditeurs belges en termes de distribution pourra éclairer encore davantage cette question. On peut dénombrer sept grandes catégories de situations quant à la distribution pour les éditeurs :

¹ David Giannoni est poète et éditeur ; il est le fondateur de maelstrÖm rEvolution et directeur de la Maison de la Poésie d'Amay depuis 2007, qui a une activité d'édition (avec l'Arbre à Paroles), mais également de diffusion/distribution.

² Ceci malgré les efforts réguliers réalisés par le PILEn et de l'ADEB au cours des dernières années pour participer à la formation et à la sensibilisation du secteur sur l'importance des métadonnées – voir par exemple la dernière formation en date, donnée au début de l'année 2024 : <https://pilen.be/formations/mieux-referencer-vos-publications-ameliorer-leur-circulation-et-leurs-ventes>

Situation de la distribution	Exemples ¹
Éditeurs appartenant à un groupe , et qui sont distribués par le distributeur dédié du groupe couvrant la Belgique	Casterman (Flammarion) Dupuis, Le Lombard (MDS)
Éditeurs distribués par un distributeur de groupe sans appartenir à ce groupe	KER éditions (MDS) Kennes (Dilibel)
Éditeurs distribués par un distributeur indépendant français	FRMK (CDE CEDIF) Les Impressions Nouvelles (Belles Lettres) M.E.O. Éditions (Pollen) Éditions Panthère (Ciaco/DOD&Cie)
Éditeurs distribués par un distributeur différent en France et en Belgique	MaelstrÖm rEvolution (Maison de la Poésie d'Amay / Librairie Wallonie-Bruxelles) L'Arbre de Diane (Esperluète/Belles Lettres)
Éditeurs qui exercent une activité de diffusion à petite échelle	Esperluète Les Oiseaux de Nuit L'Arbre à Paroles (Maison de la Poésie d'Amay)
Éditeurs distribués uniquement par un distributeur belge	Lamiroy (Maison de la poésie d'Amay) K1L (Esperluète)
Éditeurs qui s'autodistribuent entièrement	Courgette éditions Livr's Cactus Inébranlable

La dispersion des modes de fonctionnement entre la France et la Belgique explique en grande partie la complexité de la situation. Les éditeurs du bas du tableau, en situation d'auto-distribution ou dépendants de petites structures, sont le plus fréquemment absents des bases de données, car ces éditeurs ou petits distributeurs doivent **effectuer leur référencement eux-mêmes** sur les principales plateformes bibliographiques. Si tous les éditeurs n'en souffrent pas de façon égale², **la démarche est particulièrement chronophage et fastidieuse** pour les petites équipes ou les éditeurs peu formés à la question, selon le témoignage de Cindy Vandermeulen (éditrice de Courgette Éditions) mais aussi de Gérard Adam qui a connu cette situation au début de son activité.

Le problème apparaît donc comme **circulaire** : la production des éditeurs les moins professionnalisés est peu visible car peu référencée, et est donc peu rentable ; ces derniers n'ont

¹ Source : *Association des Éditeurs Belges*, « Répertoire des éditeurs » [en ligne], <https://www.adeb.be/fr/adeb/repertoire-des-editeurs>, consulté le 06/12/24 et *Centre d'étude du livre contemporain*, « Observatoire de l'édition en Wallonie et à Bruxelles » [en ligne], <https://celic.hypotheses.org/>, consulté le 06/12/24.

² Patrick Dupuis, administrateur délégué des éditions Quadrature, considère que la démarche de dépôt des métadonnées n'est pas excessivement lourde, le processus lui prenant trois heures par livre, à raison de cinq livres par an. Quadrature, jouit de plus de vingt années d'expérience, est gérée collégalement par une équipe de six personnes et est auto-diffusée/distribuée.

par conséquent pas les moyens d'être distribués de façon professionnelle, et sont peu sensibilisés à la problématique des métadonnées¹.

Plus particulièrement, l'apparente complexité de la question des métadonnées encourage fréquemment les éditeurs de plus petite taille à se concentrer sur des questions qui leur paraissent plus essentielles et familières, dans un contexte où ceux-ci sont contraints de gérer de multiples tâches très variées par eux-mêmes (comptabilité, communication, suivi des commandes...). Cindy Vandermeulen a également souligné que la **fracture numérique** représentait un obstacle de plus à un bon encodage des métadonnées pour de nombreux éditeurs moins habiles avec l'informatique pour des raisons personnelles ou générationnelles.

Frédéric Young, délégué général pour la Belgique des sociétés d'auteurs SCAM et SACD, indique en outre que cette problématique touche également **les auteurs autoédités**, alternant entre autoédition et édition à compte d'éditeur ou étant édités par des structures peu professionnelles n'assurant pas un suivi fiable de leurs œuvres : les livres sont absents des BDD, référencés de façon incomplète ou l'œuvre d'une seule personne est dispersée entre plusieurs plateformes.

Emelyne Delfosse, employée au **Comptoir du Livre**, une librairie et espace d'exposition qui accueille de très nombreuses productions d'auteurs autoédités ou des ouvrages issus de structures de microédition, témoigne que la question des métadonnées est rarement au cœur des préoccupations de ces personnes, qui veulent généralement avant tout **faire exister des objets** parfois éphémères, en tirage réduit et aux ambitions marchandes potentiellement très limitées, mais vecteurs pour elles d'un projet artistique fort. Ainsi, de nombreux documents qui participent à la richesse du paysage éditorial belge sont dépourvus de numéros ISBN, et n'ont pour seule présence bibliographique leur occurrence dans la base de données interne du Comptoir du Livre, que les employés et bénévoles alimentent majoritairement à la main.

Ce problème de distribution entraîne des conséquences sur l'accessibilité de ces ouvrages en librairie, puisqu'ils sont absents des BDD professionnelles, mais aussi en bibliothèque, puisque ceux-ci ne sont généralement pas recensés sur Electre ni dans les catalogues de la Bibliothèque Nationale de France, et donc **absents des catalogues des bibliothèques publiques**, ces deux sources étant à l'origine d'environ 80% des notices de ces bibliothèques selon Sébastien Vaillant et Alexandre Lemaire, membres de la Cellule Numérique du Service de la Lecture Publique². Plus encore, bon nombre de ces institutions, comme le B3,

¹ Ce problème n'est pas exclusif à la Belgique, ainsi que le rappelle Olivier Verschueren, mais est lié à des questions plus larges de biodiversité. Cependant, cette problématique paraît particulièrement ancrée dans nos régions.

² Sébastien Vaillant et Alexandre Lemaire ont également souligné que de nombreux éditeurs belges de tailles diverses ont fait appel à la même structure pour la distribution numérique de leurs livres,

en province de Liège, sont tenues par le contrat-cadre pour la filière du livre¹ d'acheter leurs livres dans une liste établie de librairies au sein desquelles la production des éditeurs auto-distribués est rarement disponible, ainsi qu'en témoigne Bénédicte Dochain, bibliothécaire-directrice de l'établissement.

Ce rapide tour d'horizon laisse déjà entrevoir les **nombreux avantages** que pourraient présenter une présence complète et à jour du livre belge au sein d'une base de données accessible à tous. En aval de l'écosystème du livre, libraires, bibliothécaires comme enseignant·es profiteraient de cette plateforme donnant corps à cette production, et pourraient ainsi préparer plus aisément des tables, vitrines ou leçons sur le livre de Belgique, y compris sur des genres spécifiques (romans policiers belges, livres de cuisine belges...), ainsi que l'a signalé Nicolas Javaux, ce qui profiterait tant à l'amont qu'à l'aval de la chaîne du livre. Des bibliothécaires, comme le mentionne Bénédicte Dochain, ou d'éventuels chercheur·euses, pourraient employer une telle BDD à des **fins patrimoniales ou de recherche** , par exemple en l'utilisant pour réaliser une veille des sorties en littérature belge ou un recensement des parutions sur un certain thème ; certains sites de curation, comme Objectif Plumes ou Lirtuel, qui effectuent une majorité du travail de veille et de sélection à la main, pourraient en outre profiter d'une BDD regroupant les dernières sorties organisable par des filtres personnalisables.

De façon analogue mais plus large encore, **libraires comme lecteur·tes verraient leur accès aux ouvrages facilité**, ce qui présente un intérêt commercial évident, tandis que les éditeurs jouiraient d'une visibilité accrue auprès du public comme des professionnel·les du livre et de la lecture, ce qui pourrait représenter un apport financier crucial, selon Gérard Adam, pour certaines maisons belges peu prisées par les libraires et les bibliothèques. Enfin, les auteur·tes les moins visibles, qu'ils soient autoédités ou non, disposeraient d'une **plateforme centrale et exhaustive comme vitrine** de leur production, sans dépendre d'Amazon ou d'un site équivalent. Si une telle BDD ne pourra être une solution immédiate à tous les manquements de l'écosystème du livre belge, nous pouvons sans aucun doute y voir déjà un pas dans la direction de la résolution de certains des problèmes endémiques énoncés ici.

une structure qui refuse notoirement tout prêt numérique en bibliothèque, portant un nouveau coup à l'accessibilité et à la visibilité de ces ouvrages.

¹ Les bibliothèques publiques ne sont pas tenues d'adhérer au contrat-cadre, et cette situation ne concerne donc que les bibliothèques ayant choisi d'y adhérer. Pour plus d'informations à ce sujet, voir *Fédération Wallonie-Bruxelles*, « Contrat-cadre pour la filière du livre » [en ligne], <https://livre.cfwb.be/le-secteur/contrat-de-filiere>, consulté le 11/12/24.

II. ÉTAT DES LIEUX EN BELGIQUE

Il est nécessaire, pour saisir l'importance d'une BDD du livre belge, de comprendre la situation de ce corpus au sein des bases de données existantes, ainsi que plus haut dans la chaîne de l'information, à la source même des informations bibliographiques. Cette section vise donc à passer ces sources en revue, puis à examiner la place du livre belge dans cet écosystème.

1. Les sources des bases de données du livre en Belgique

La question de l'origine des données bibliographiques est essentielle pour comprendre l'offre actuelle des BDD, et par la suite tenter de démontrer par quels moyens concrets une BDD dédiée au livre belge pourrait voir le jour. Les BDD bibliographiques qui tendent vers l'exhaustivité¹ obtiennent toutes la majorité de leurs données de la même instance originelle : **l'éditeur**, qui peut être une entreprise ou un particulier, ou le **distributeur de cet éditeur**. Si certaines BDD reçoivent directement une partie ou la totalité de leurs données par le biais de flux de données ou de contacts directs avec ces instances, il existe cependant des **intermédiaires** entre l'édition ou la distribution et certaines BDD, qui peuvent prendre des formes diverses. Enfin, dans certains cas précis dont il sera question *infra*, les auteuries des œuvres sont à la source de certaines métadonnées.

L'enjeu principal des intermédiaires comme des BDD elles-mêmes est **d'obtenir autant de métadonnées que possible dans les formes les plus complètes possibles** – cela dans des délais idéalement brefs. S'il est dans l'intérêt commercial des éditeurs ou des distributeurs d'être recensés dans des BDD, la question de **l'incitation** à renseigner des métadonnées complètes dans de brefs délais reste une problématique essentielle pour tout recensement bibliographique, en particulier auprès des instances de moindre envergure ou peu sensibilisées à l'importance de ces métadonnées.

Cette incitation peut prendre la forme d'une loi (comme c'est le cas pour le dépôt légal), ou être nécessaire ou utile à la vie commerciale d'un livre (comme l'attribution d'un numéro ISBN). Ainsi, la quantité, le format et la temporalité dans laquelle les données sont délivrées dépend largement d'un intermédiaire ou d'une BDD à l'autre. Enfin, il convient de rappeler qu'une BDD peut s'appuyer sur d'autres BDD pour compléter son recensement grâce à des accords commerciaux (c'est par exemple le cas de la Bibliothèque Royale de Belgique qui extrait

¹ Ce qui exclut donc les BDD issues, par exemple, de bibliothèques non-alimentées par un dépôt légal : nous ne les aborderons pas ici.

certaines données de la BDD Electre, ou de la BDD Mediabase qui obtient des données relatives au prix et à la disponibilité des ouvrages du Fichier Exhaustif du Livre de Dilicom¹).

Les données présentées ici sous forme textuelle seront présentées en fin de chapitre sous forme tabulaire.

1.1. Le dépôt légal

Le **dépôt légal** est « l'obligation pour les éditeurs et auteurs belges de déposer leurs publications à la Bibliothèque royale de Belgique² » dans les deux semaines suivant la sortie de l'ouvrage pour les éditeurs belges, et dans les deux mois pour les éditeurs étrangers publiant des auteurs belges ; il concerne toutes les publications parues sur le territoire belge ou publiées à l'étranger par des auteurs de nationalité belge et domiciliés en Belgique. Le dépôt légal est la seule instance qui contraint par la loi les éditeurs à transmettre des informations : elle est par conséquent la plus complète en termes de recensement et la seule qui tend véritablement à l'exhaustivité. Cependant, malgré cette obligation légale, certains éditeurs réalisent leur dépôt légal une fois par an, « quand ils ont le temps » ou ne l'effectuent pas du tout, ce qui augmente considérablement le délai entre la sortie d'un livre et l'arrivée de ses métadonnées au sein de la BDD de la Bibliothèque Royale (KBR). À l'heure actuelle, l'équipe du dépôt légal ne sanctionne pas sévèrement les contrevenants³. Les données requises et demandées (facultatives) lors du dépôt légal sont les suivantes :

Données requises	Données demandées ⁴
Titre	Numéro ISBN
Auteurs/traducteurs/illustrateurs	Lieu d'édition
Nom de l'instance d'édition	Collection
Date de publication	Résumé
Langue du contenu	Prix de vente

On constate d'emblée que les fonctions du dépôt légal sont avant tout patrimoniales, et qu'il ne requiert pas d'informations commerciales de la part des éditeurs.

¹ Entretien avec Ann Van Camp, équipe du dépôt légal ; entretien avec Aurdey Sultan, Giuseppe Salza et Élodie Bellayer, Tite-Live.

² KBR, « Dépôt légal » [en ligne], <https://www.kbr.be/fr/depot-legal/>, consulté le 28/11/24.

³ Ann Van Camp (*op. cit.*)

⁴ Pour un recensement complet des informations requises, demandées ou exemptes des principales BDD et sources, voir le tableau récapitulatif proposé en annexe et consultable en ligne à l'adresse suivante : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1CHi8-zsJnQgIo2CY1F-CuZ6hO_WXOu-Pd-sG5yxSMAQ/edit?usp=sharing

1.2. Le numéro ISBN

Le **numéro ISBN**, ou *International Standard Book Number*, « est un numéro internationalement reconnu identifiant de manière unique chaque édition de chaque livre publié »¹. Si l'ISBN n'est pas nécessaire à la publication à proprement parler, il est requis pour toute commercialisation d'ouvrage : les agences ISBN sont donc des sources de métadonnées très fiables, puisqu'elles représentent un passage obligé pour tout éditeur qui souhaite commercialiser sa production. Cependant, l'attribution d'un numéro ISBN permet généralement d'obtenir des données sur les éditeurs, et non sur les ouvrages individuels, sauf dans les cas où les numéros ISBN sont demandés à l'unité². Les demandes individuelles de numéros ISBN sont avant tout pratiquées par des auteuri·es s'auto-éditant, ce qui fait de cette source un atout pour toute ambition de patrimonialisation de ce corpus rarement référencé ailleurs.

L'**Agence Internationale de l'ISBN** « est l'autorité d'enregistrement de la norme à l'échelle mondiale³ » ; cependant, ce sont les antennes régionales de cette agence qui gèrent les attributions effectives des numéros ISBN. En Belgique francophone⁴, comme en France et dans certains pays d'Afrique, c'est l'**Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre** (AFNIL) qui gère l'attribution des numéros ISBN. L'AFNIL est une agence qui dépend du Cercle de la Librairie, « un syndicat interprofessionnel au service du livre et de ses acteurs⁵ » qui gère également la BDD Electre ; « il est constitué de personnes physiques, chefs de maison d'édition et dirigeants d'entreprises, et est administré par un conseil d'administration de 9 membres⁶ ». L'attribution d'un numéro ISBN coûte 35€ par marque d'édition, mais chaque numéro supplémentaire au sein de la même marque est gratuit⁷.

L'AFNIL requiert les données suivantes :

¹ Agence internationale de l'ISBN, *Manuel d'utilisation de l'ISBN : Édition internationale*, Londres, Agence internationale de l'ISBN, 2017, 7^e éd., 39 p.

² Si un éditeur obtient une série de numéros ISBN, il n'est pas requis qu'il renvoie des données à chaque nouvel ouvrage publié, mais peut attribuer en indépendance les numéros qu'il a déjà acquis.

³ *Agence internationale de l'ISBN* [en ligne], <https://www.isbn-international.org/fr>, consulté le 28/11/24.

⁴ Il sera question de la situation de l'ISBN d'autres pays et régions au point III.1. de ce travail, notamment du cas de la Flandre qui dispose d'une agence ISBN spécifique.

⁵ *Agence francophone pour la numérotation internationale du livre* [en ligne], <https://www.afnil.org/agence/>, consulté le 28/11/24.

⁶ *Ibid.*

⁷ La situation est différente ailleurs, comme en Flandre ou en Suisse, où les tarifs sont plus élevés et peuvent requérir une dépense par numéro plutôt que par marque, ainsi que nous le verrons dans le chapitre III 1.3.

Données requises
Titre
Auteur·es/traducteur·es/illustrateur·es
Lieu d'édition
Date de publication
Prix de vente

On constate à nouveau la faible quantité de données requises, en particulier quant aux données commerciales.

1.3. Le prix unique du livre

Le 1^{er} janvier 2018, à la suite d'un vote mené en octobre 2017, le « Décret relatif à la protection culturelle du livre » est entré en vigueur en Wallonie. En avril 2019, ce décret sera élargi à la région bilingue de Bruxelles-Capitale en conséquence de l'établissement d'un accord de coopération entre l'État fédéral belge, la Communauté Française de Belgique et la Région flamande. Ce décret établit par la loi que **les prix fixés par les éditeurs quant à leurs livres¹ devront être respectés** dans tous les points de vente des territoires concernés, et ne pas proposer plus de 5% de remise aux particuliers. En outre, la « tablette », qui « se justifiait, jusqu'en 2002, par des surcoûts logistiques d'importation de douane et de taux de change² », a progressivement disparu. Certains distributeurs, tels que Dilibel, maintiennent cependant une différence de prix entre la France et la Belgique en tenant compte de l'écart d'un demi-pourcent de TVA sur le livre entre les deux pays³. La question du prix du livre belge n'est donc pas totalement réglée, ainsi que le souligne Benoît Vaillant, directeur de la société de diffusion/distribution Pollen, et une base de données de référence permettant de trancher sur la question de ce prix pourrait trouver son utilité. Cette fonction de référence est remplie, en Flandre, par BoekenBank, ce qui peut inciter les éditeurs à renseigner les prix de leurs ouvrages de façon systématique sur leur plateforme.

1.4. Les éditeurs, distributeurs et auteur·es

Certaines BDD commerciales, comme Electre, Mediabase, le Fichier Exhaustif du Livre ou encore BoekenBank, sollicitent directement des métadonnées auprès des éditeurs

¹ Pour un détail des types de livres concernés par le *Décret relatif à la protection culturelle du livre*, voir *Librel*, « Prix unique » [en ligne], <https://wiki.librel.be/pilen/prixunique/>, consulté le 18/11/24.

² *Fédération Wallonie Bruxelles*, « Le prix unique du livre, enfin une réalité ! » [en ligne], https://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=detail_article&tx_cfwbarticlefe_cfwbarticlefront%5Bpublication%5D=2814, consulté le 28/11/24.

³ La TVA sur le livre est de 5,5% en France et de 6% en Belgique.

(majoritairement lorsque ceux-ci sont autodistribués) ou de leurs distributeurs, en requérant qu'ils remplissent des champs de données concernant leurs ouvrages via des **flux de données automatisés ou, dans le cas d'Electre, en demandant d'obtenir physiquement les ouvrages afin de les** faire cataloguer par une équipe interne. Ces recensements procèdent généralement en deux temps : un premier recensement a lieu avant la sortie de l'ouvrage (souvent entre trois et six mois auparavant), notamment afin de permettre aux libraires d'anticiper leurs commandes, et un second à la sortie de l'ouvrage, qui vient compléter les données déjà présentes. Les éditeurs ou leurs distributeurs sont incités à répondre à ces appels à métadonnées car ceux-ci **favorisent la visibilité** de leur production au sein des BDD, ce qui peut avoir un impact sur leur succès commercial, en particulier dans le cas des BDD qui sont couplées à un service de traitement de commandes de libraires. C'est du poids (réel ou perçu) et de la réputation de ces BDD dans le marché du livre dont va généralement dépendre l'assiduité des éditeurs ou de leurs distributeurs à répondre à ces appels de données.

Certaines instances, comme la **Bibliothèque et Archives Nationales du Québec** (BAnQ), mettent en place des appels de données facultatifs à destination des éditeurs nommés **catalogage avant publication**, ou CIP¹. Cet envoi de données a lieu avant la publication de l'ouvrage dans le but de faciliter son référencement, et donc sa visibilité, notamment auprès des libraires susceptibles de passer des précommandes. Aucune opération de ce type n'est cependant menée par un organe public en Belgique francophone.

Enfin, mentionnons que certaines BDD spécifiques récoltent leurs données directement des auteur·tes : c'est le cas en particulier des BDD internes de gestion de droits issues de sociétés de droits d'auteur comme la SCAM². Si ces données seront assurément utiles à la constitution d'une BDD belge et que la coopération avec la SCAM nous a déjà été promise par Frédéric Young, elles concernent davantage les auteur·tes que leurs œuvres : elles ne sont donc pas reprises dans le tableau conclusif, mais il sera à nouveau question de cette source dans la section III. 3.1. de ce travail.

1.5. Conclusion : de l'insuffisance des sources en Belgique

On a pu le constater, les données récoltées par le dépôt légal comme par l'AFNIL ne pourraient, en l'état, suffire à alimenter efficacement une BDD du livre belge : bien que le dépôt légal représente actuellement la source la plus exhaustive en termes de recensement des ouvrages, ces instances récoltent trop peu de métadonnées, et les données commerciales y sont

¹ Cataloging in publication.

² « La Scam, Société civile des auteurs multimedia, est une société de gestion collective de droits d'auteurs, elle déploie son champ d'action sur les droits d'auteur issus de la littérature, du documentaire qu'il soit cinématographique, télévisuel ou radiophonique de l'illustration et du multimédia non fictionnel. » *La Scam* [en ligne], <https://www.scam.be/fr/la-scam>, .

quant à elles quasi-inexistantes. Si la KBR, de manière analogue à d'autres BDD, enrichit manuellement les données reçues du dépôt légal, d'autres obstacles subsistent à faire de ces instances une solution idéale, du moins sans le concours d'autres sources, ainsi qu'en témoigne ce tableau partiel¹.

	Données demandées par le dépôt légal	Données demandées par l'AFNIL (ISBN)	Données demandées par une BDD du prix unique du livre	Données demandées aux éditeurs ou à leurs distributeurs
Incitation	Obligation	Forte (nécessaire à la commercialisation)	Moyenne (utile à la commercialisation)	Dépend du poids perçu de la BDD (utile à la commercialisation)
Données	Insuffisantes	Insuffisantes	Insuffisantes	Variable
ISBN	■	/	✗	?
Titre, auteurs/trad./illustr., éditeurs	✓	✓ ²	✗	?
Lieu d'édition	■	✓	✗	?
Date de publication	✓	✓	✗	?
Collection	■	✗	✗	?
Résumé éditeur	■	✗	✗	?
Prix	■	■	✓	?

Ainsi, les données obtenues par le **dépôt légal** et l'attribution d'un **numéro ISBN** sont **trop parcellaires** pour suffire à alimenter une BDD dédiée au livre belge ; les données obtenues par le biais d'une **BDD du prix unique**, **trop spécifiques** ; cependant, une récolte de données auprès des **éditeurs nécessite une forte attractivité** afin d'obtenir les données. Il apparaît, à ce stade de notre réflexion, qu'il pourrait être précieux de **combinaison des sources aux incitations fortes** et tendant vers l'exhaustivité (dépôt légal, ISBN, prix unique) à **des sources pouvant apporter une grande quantité de données** (les éditeurs ou leurs distributeurs). Nous verrons dans les prochains chapitres les possibilités d'adaptation de ces sources à la problématique spécifique d'une BDD dédiée au livre belge, et les inconvénients que pourraient présenter de telles sources.

¹ Légende du tableau : ✓ Donnée requise ; ■ Donnée demandée ; ✗ Donnée non-demandée ; ? Dépend de la BDD.

² Ces données sont requises par l'AFNIL pour les dépôts individuels d'ouvrages par des auteurs autoédités. Dans le cas d'entreprises d'édition faisant la requête de plusieurs numéros ISBN à la fois, ces informations ne sont pas requises.

2. Le livre belge et les bases de données du livre

Les sources évoquées au chapitre précédent alimentent une variété de BDD publiques ou privées, aux vocations patrimoniales et/ou commerciales, dont nous avons recensé ici les principaux représentants francophones. Cette section a pour but d'obtenir une vue d'ensemble de la situation du livre belge au sein de ces BDD aujourd'hui en les passant en revue : nous allons en effet constater qu'**aucune base de données bibliographique n'est à l'heure actuelle pleinement satisfaisante quant à la production belge** . Il s'agira donc dès à présent d'en comprendre les manquements, mais aussi de souligner les atouts qui pourraient participer à nourrir la conception d'une future BDD belge.

La place des livres belges dans les BDD évoquées ici sera évaluée en vérifiant la présence ou l'absence de 30 livres belges de genres variés sélectionnés au hasard au sein de la Bibliographie de Belgique (voir ci-après) du mois de juin 2024 (l'édition la plus récente au moment de la rédaction de ce travail)¹. Le chiffre final est présenté en pourcentage.

La variété de métadonnées et de données commerciales reprises par les BDD sera abrégée en une fraction représentant les types données reprises par rapport à l'ensemble des types de données reprises ici. Cette liste de catégories de données a été établie en fonction des principales données reprises par la variété des BDD, et n'a **pas pour vocation d'être exhaustive** .

Chaque information reprise de façon systématique vaut un point ; chaque information reprise de façon occasionnelle vaut un demi-point. Il convient de garder à l'esprit que ce nombre est destiné à fournir une estimation de la complétude des BDD étudiées, et qu'aucune pondération n'est prise en compte ici. Ainsi, des informations d'importance (par exemple la couverture, le prix ou la disponibilité) comptent autant que des informations plus secondaires (par exemple la présence d'une biographie d'auteur) : l'objectif est de **rendre compte de façon synthétique des manquements ou des qualités de chaque BDD** . Il est conseillé de consulter le tableau en annexe afin d'obtenir le détail des données relayées par les BDD pour un regard plus précis sur cette question.

Métadonnées (14)	Données commerciales (12)
ISBN	Prix de vente
Titre, auteurs/trad./illustr., éditeurs	Disponibilité à l'achat
Lieu d'édition	Couverture
Date de publication	Résumé éditeur
Date de première publication	Distributeur
Collection	Extrait

¹ Les livres ont été choisis en tirant 30 numéros au sort parmi les 1540 livres parus en Belgique en juin 2024, dans une répartition variée au sein des différents genres du classement de la Bibliographie de Belgique. Si le livre n'était pas principalement en français ou ne possédait pas de numéro ISBN, nous choisissons le prochain livre sur la liste qui remplissait ces critères. Pour le détail de ce recensement, voir le tableau récapitulatif : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1CHi8-zsJnQgIo2CYIF-CuZ6hO_WXOu-Pd-sG5yxSMAQ/edit?usp=sharing

Type d'édition	Groupe d'édition
Langue	Public visé (âge...)
Langue originale	Biographie de l'auteur
Titre original	Critiques
Format / Taille	Distinctions obtenues
Nombre de pages	Résumé curateur
Thèmes	
Mots-clés	

2.1. Bases de données publiques

2.1.1. Bases de données issues de bibliothèques

a. Bibliothèque Royale de Belgique (KBR)

La **Bibliothèque Royale de Belgique** (KBR) édite chaque mois la **Bibliographie de Belgique**, répertoire digital de toutes les notices catalographiques des publications belges non-périodiques issues du dépôt légal. Bien que ce répertoire soit classé en thématiques, il souffre de l'impossibilité d'effectuer des recherches précises au sein du catalogue lui-même, et ne permet aucun filtrage par langue du contenu ni aucune exportation de masse des données.

Le **catalogue général** de la KBR propose à l'inverse de nombreux filtres, mais ne permet pas de recherche par langue ou par provenance géographique précise. En outre, la plupart de ses données étant issues du dépôt légal, cette BDD souffre d'un délai de 3 à 5 mois entre la publication d'un ouvrage et son apparition en ligne, un « retard » occasionné par le temps que mettent certains éditeurs à faire parvenir leurs données à l'institution. Enfin, comme nous l'avons constaté lors de l'évocation des sources de ces BDD, la Bibliographie de Belgique comme le catalogue général de la KBR n'incluent aucune données commerciales (hormis des illustrations de couverture et le prix TVA inclus).

Source(s) principale(s)	Données livres belges	Classement par nationalité/langue	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
Dépôt légal	100%	✗	9/14	1,5/12	✗	✗	✗

b. Samarcande et Lirtuel

Samarcande est le portail des catalogues en ligne des bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il permet de localiser les documents et de réaliser des prêts interbibliothèques (PIB). Cette plateforme proposant très peu de métadonnées (uniquement le titre, l'auteur, des sujets et des critiques issus du réseau social littéraire Babelio), elle n'a pas été incluse dans le tableau récapitulatif évoqué plus haut, ni ne sera recensée dans un tableau individuel ; nous la mentionnons cependant à des fins d'exhaustivité, et pour son interactivité par l'inclusion de Babelio.

Lirtuel est la plateforme de prêts numériques en Fédération Wallonie-Bruxelles. De la même manière, si Lirtuel recense quelques métadonnées, la plateforme n'a pas pour vocation de faire office de réelle base de données bibliographique. Nous la mentionnons pour, à nouveau, son intégration de Babelio, mais aussi pour la présence de sélections thématiques réalisées par des curateurs internes¹ (« littérature américaine », « jeunesse - vacances d'été », etc.) et de critiques recensées sur le site réalisées directement par des bibliothécaires.

c. *WorldCat*

WorldCat est « le plus grand catalogue de bibliothèques au monde² » : il regroupe et agrège des données issues de bibliothèques partenaires, permet de localiser la présence d'un ouvrage dans les collections de celles-ci, mais également de consulter les notices bibliographiques en ligne. Cette BDD dépend du catalogue des bibliothèques qu'elle rassemble, et ne permet donc ni l'exhaustivité ni la réactivité nécessaire à une BDD du livre belge. Nous mentionnons ici la plateforme car elle permet la création de **listes personnalisées d'ouvrages**, ainsi que la consultation des listes des autres utilisateurs, une fonction qui ouvre la porte à la curation du public et à l'interaction entre utilisatrices.

Source(s) principale(s)	Données livres belges	Classement par nationalité/langue	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
Bibliothèques	47%	✗	11/14	3/12	✗	✗	✓

2.1.2. Le Fichier Exhaustif du Livre (version publique)

Le **Fichier Exhaustif du Livre**, ou FEL, est une base de données publiquement accessible dans sa version gratuite (c'est de cette version dont il est ici question), mais offrant également des solutions payantes plus complètes aux professionnels du livre qui seront évoquées ci-après. Il appartient à la société **Dilicom**, mais est également administré par la **Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre** (CLIL), une « association composée d'éditeurs et de libraires ayant pour objet le développement du marché et la promotion du livre, l'étude et l'amélioration des pratiques relatives à la chaîne du livre³ ». Dilicom « collecte, contrôle, normalise et enrichit les métadonnées »⁴ reçues des distributeurs, des éditeurs autodistribués et d'autres sources, comme la BnF. Il convient de mentionner que l'**Association**

¹ Entretien avec Alexandre Lemaire et Sébastien Vaillant, Cellule numérique du Service de la Lecture Publique.

² *Worldcat*, « À propos » [en ligne], <https://search.worldcat.org/fr/about>, consulté le 06/12/24.

³ *Syndicat National de l'Édition*, « Commission de liaison interprofessionnelle du livre » [en ligne], <https://www.sne.fr/partenaire/commission-de-liaison-interprofessionnelle-du-livre-clil/>, consulté le 06/12/24.

⁴ *Dilicom*, « Informations : le Fichier Exhaustif du Livre » [en ligne], <https://www.dilicom.net/informations/fel>, consulté le 06/12/24.

des librairies informatisées et utilisatrices des réseaux électroniques (ALIRE), une association de libraires qui ambitionne représenter « toute la diversité de la librairie » au sein de son conseil d'administration, fut partie prenante de la fondation de Dilicom, et en est le premier actionnaire¹.

Ainsi, le FEL, bien que demeurant un acteur privé, a su se dégager une position relativement centrale au sein du marché des BDD en France et plus largement en francophonie grâce à son ancrage auprès de plusieurs associations interprofessionnelles d'envergure et à ses relations privilégiées avec d'importantes instances du livre (comme de grands groupes de distribution, ou encore la BnF). Dilicom fournit en outre des données relatives au prix et à la disponibilité des ouvrages aux deux autres principales BDD commerciales, à savoir MediaBase de la société Tite-Live et Electre du Cercle de la Librairie.

Le FEL relaye **beaucoup de données commerciales**, mais de nombreuses métadonnées sont absentes de sa version publique, à commencer par l'ISBN, un élément indispensable à toute professionnelle du livre. En outre, il ne permet pas d'effectuer de recherche avancée, ne propose pas de naviguer entre différentes versions d'une même œuvre, ni d'identification des auteur·es par ISNI² qui permettrait d'afficher toutes les publications d'une même auteur·e : il est donc **peu navigable**. Il ne permet en outre aucune extraction de données, ce qui le rend inutilisable par les bibliothèques ou d'autres instances académiques ou patrimoniales. Enfin, de manière analogue à d'autres BDD, les éditeurs les moins insérés dans le circuit éditorial traditionnel, notamment auto-distribués ou auto-édités, ne sont généralement pas inclus dans la BDD. La question de la place du livre belge au sein de cette BDD sera abordée lors de l'évocation de sa version professionnelle.

Source(s) principale(s)	Données livres belges	Classement par nationalité/langue	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
Éditeur·es, BnF	73%	✗	9/14	6/12	✓	✗	✗

2.1.3. Sites de vente en ligne

Les sites de vente de livres en ligne sont des bases de données bibliographiques publiques, puisqu'elles rassemblent des métadonnées sur les livres mis en vente ; par leur

¹ *Alire*, « Qui sommes-nous ? » [en ligne], <https://www.alire.asso.fr/qui-sommes-nous/>, consulté le 06/12/24.

² L'*International Standard Name Identifier*, ou Code International normalisé des noms, « est un identifiant unique pour des entités ayant contribué à des médias comme les livres, les programmes de télévision, les articles de presse, etc. Il a en particulier pour but d'éviter les ambiguïtés liées aux homonymes. » Il est à noter que le FEL travaille bien avec des codes ISNI obtenus par la BnF, mais ne permet pas au public de consulter toutes les œuvres associées à un même ISNI. *Wikipedia*, « International Standard Name Identifier » [en ligne], https://fr.wikipedia.org/wiki/International_Standard_Name_Identifier, consulté le 06/12/24.

renommée, elles deviennent fréquemment les BDD de référence pour une partie du public peu sensibilisé à la cause de la librairie indépendante. Il convient donc de les examiner, même si ces entreprises, loin de toutes préoccupations patrimoniales, ne pourront être partenaires d'une BDD du livre belge. Nous examinerons ici conjointement les sites d'**Amazon**, de la **Fnac** et de **Decitre**.

S'il est difficile d'obtenir des renseignements fiables quant à la provenance des données de ces BDD, nous savons qu'Amazon et la Fnac permettent aux (auto-)éditeurs de référencer eux-mêmes leurs ouvrages ; le reste des données leur provient vraisemblablement, comme pour d'autres BDD, de partenaires, de flux de métadonnées de grands distributeurs, ou sont obtenues directement sur le net, par le biais de *web-scraping*¹ (et pour Decitre, de son réseau de librairies). Il est important de noter le poids d'Amazon dans le marché de l'auto- et de la micro-édition, puisque beaucoup d'auteurs auto-édités, s'ils ne font pas appel à un service de distribution, passent par cette plateforme pour s'auto-publier. L'incitation des éditeurs à transmettre leurs métadonnées à ces instances est donc, de façon évidente, de nature commerciale, puisque ces sites captent une partie importante des ventes globales de livres (près de 25% en Europe en 2023)².

L'une des spécificités de ces sites de vente en ligne est de proposer de noter et de critiquer les ouvrages directement sur le site internet ; ils proposent aussi des recommandations algorithmiques en fonction des achats précédents des clients. Ces possibilités représentent une force d'attraction pour le public, car il l'aide à s'orienter dans l'offre pléthorique de la production contemporaine : nous verrons plus tard dans ce document comment ces fonctionnalités pourraient voir le jour dans le contexte d'une BDD du livre belge. Ils proposent cependant très peu de filtres de recherche, et sont naturellement pauvres en métadonnées : leur fonction est avant tout commerciale.

BDD	Données livres belges	Classement par nationalité/langue	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
Amazon	80%	✗	8/14	7/12	✓	✗	✓
Fnac	60%	✓ ³	8/14	7,5/12	✓	✗	✓
Decitre	63%	✗	8/14	5/12	✗	✗	✓

¹ Le web-scraping, ou « moissonnage du web », est une « technique d'extraction automatique de données à partir d'un ou de plusieurs sites Web dans le but d'utiliser celles-ci, après traitement, dans un autre contexte ». *Office québécois de la langue française*, « moissonnage du web » [en ligne], <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26507119/moissonnage-du-web>, consulté le 03/12/24.

² Source : *Fédération des éditeurs européens*, « European Book Publishing Statistics », <https://fep-fee.eu/European-Book-Publishing-Statistics-2023>, consulté le 20/11/24.

³ Fnac.be propose une rubrique spécialisée sur son site internet ne reprenant que des livres belges : <https://www.fr.fnac.be/n401623/Offrez-du-belge#bl=ACLivreARBO>

2.2. Bases de données commerciales

Il sera ici question des trois principales BDD professionnelles actives en francophonie : **Electre**, du Cercle de la Librairie, le **Fichier Exhaustif du Livre** (dans sa version payante) de Dilicom, ainsi que **MediaBase**, de Tite-Live. Nous ne traiterons pas ici de l'Outil de Recherche Bibliographique de la société Decitre, car celle-ci a été reconnue coupable d'utilisation frauduleuse des données d'Electre¹ pour la constitution de sa propre BDD. La BDD BoekenBank sera quant à elle abordée au point III. 1.5. de ce travail.

2.2.1. Electre

Electre « est la société commerciale du **Cercle de la Librairie**² », un syndicat interprofessionnel du livre fondé en 1847, et qui a débuté son activité de BDD en 1856. Notamment, le Cercle de la Librairie édite le périodique **Livres Hebdo**. La BDD Electre est en relation directe avec l'AFNIL, d'où elle obtient la majorité des données concernant les éditeurs. Les données liées aux ouvrages sont obtenues grâce au concours des éditeurs qui font parvenir, trois à six mois avant la parution d'un ouvrage, le titre, un code ISBN, une date prévue de mise en vente et des éléments thématiques (résumés ou mots clés). Par la suite mais toujours avant la publication, les éditeurs envoient un exemplaire de leur ouvrage à Electre, et les données sont complétées manuellement par les catalogueuses de l'entreprise, qui rédigent également un résumé original pour chaque ouvrage ; ces données sont ensuite vérifiées par un « contrôle qualité Electre ».

Electre est particulièrement utilisé en bibliothèque, notamment car la BDD fournit des classifications thématiques DEWEY employées par ces institutions, mais également en librairie, et tire notamment sa respectabilité de son ancienneté, de l'ancrage interprofessionnel du Cercle de la Librairie, et de son travail d'amélioration des données recensées, qui est un de ses principaux atouts.

La BDD est particulièrement **riche en données commerciales comme en métadonnées**, et est la seule à proposer des résumés originaux des ouvrages catalogués. Elle est, en outre, **particulièrement maniable** : elle permet de naviguer parmi les publications d'une auteuri^e grâce à une identification par ISNI ainsi que parmi les différentes versions d'une même œuvre, et autorise des recherches avancées très précises, notamment en **permettant des recherches croisant la langue de l'ouvrage et la nationalité de l'auteuri^e** . Electre permet en

¹ *Actualité*, « Electre et Decitre : les bases de données mises en ORBite » [en ligne], <https://actualite.com/article/106066/droit-justice/electre-et-decitre-les-bases-de-donnees-mises-en-orbite>, consulté le 08/11/24.

² Cette citation et les suivantes dans ce paragraphe sont issues de Services commercial et technique d'Electre, *Manuel en ligne : Electre.com pour les nuls*, First Interactive, s.l.n.d.

outre des **extractions de données** au format Unimarc indispensable aux bibliothèques. Enfin, si Electre permet de configurer des alertes liées à des titres spécifiques (utile à la veille) et de constituer des paniers, elle ne propose pas à proprement parler d'éléments interactifs.

Electre propose d'autres éléments qu'il nous faut notifier ponctuellement : l'association de la plateforme au périodique Livres Hebdo, lui-même en collaboration avec GFK, permet aux abonnés de l'hebdomadaire de consulter les classements des meilleures ventes directement sur le site ; il en va de même pour leur site de curation, onlalu.com (géré par le Cercle de la Librairie). Grâce au concours de l'AFNIL, Electre propose en outre un « répertoire des éditeurs ».

Le livre belge est cependant assez pauvrement représenté dans la BDD ¹, en particulier dans le cas de structures de plus petite taille mais d'une importance historique, comme les éditions La Pierre d'Alun. Comme pour d'autres BDD, Electre ne recense pas la plupart des ouvrages autoédités, ou de nombreuses structures de microédition ou d'édition de petite envergure issue d'organismes publics, comme les activités d'édition du Musée de la Province du Hainaut.

Source(s) principale(s)	Données livres belges	Classement par nationalité/langue	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
Éditeurtes, catalogueuses internes, AFNIL, FEL	73%	✓	12,5/14	9,5/12	✓	✓	✗

2.2.2. Le Fichier Exhaustif du Livre (version professionnelle) / Banque Du Livre (BDL)

Banque Du Livre est une association à but non lucratif mais fonctionnant par abonnements payants qui rassemble « des libraires et des éditeurs/distributeurs situées essentiellement [en] Belgique francophone »² et qui propose des services de référencement et de transmission de commandes d'ouvrages en Wallonie et à Bruxelles. L'association relaye le FEL de Dilicom, et ne réalise pas de BDD à proprement parler. Cependant, elle y intègre en supplément des informations sur des livres belges non-recensés par le FEL français. Nous désignerons cette BDD sous le nom de **FEL belge**.

Le FEL belge, dans sa version payante, propose des informations bibliographiques beaucoup plus complètes que dans sa version publique : notamment, l'ISBN, le lieu de publication, le titre original, le distributeur ainsi que d'autres informations techniques,

¹ Pour un détail des 30 références belges examinées, voir le tableau récapitulatif : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1CHI8-zsJnQ9Io2CYiF-CuZ6hO_WXOu-Pd-sG5yxSMAQ/edit?usp=sharing

² *BDL* [en ligne], <https://bdl-prod.centprod.com/>.

thématiques et matérielles y figurent. Certaines fonctionnalités sont cependant absentes des deux versions, en particulier la possibilité d'afficher toutes les œuvres d'une même auteuri^e sans passer par une recherche, ou d'accéder aisément à toutes les versions d'une même œuvre. En outre, aucune extraction de données n'est possible, et **les recherches avancées ne permettent pas de prendre en compte la nationalité de l'auteuri^e ou le pays** . Elle est donc **peu maniable** . La BDD est cependant **réactive**, à l'image d'Electre, et **interactive**, car elle propose de réaliser des listes d'ouvrages personnalisées.

Le livre belge y est **légèrement plus présent** : si l'autoédition n'est pas non plus recensée par la BDD, on y retrouve des ouvrages de microédition ou des petites structures historiques évoquées plus tôt.

Source(s) principale(s)	Données livres belges	Classement par nationalité/langue	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
Éditeuri ^e s, distributeuri ^e s, BnF	80%	✗	10,5/14	7,5/12	✓	✗	✓

2.2.3. MediaBase

Mediabase est la BDD de la société **Tite-Live**, qui propose de nombreux services à destination des librairies (gestion de stocks, de la caisse, du site internet, mailing...). La société travaille en outre en partenariat avec des sites d'agrégation de boutiques en ligne de librairie tels que Librel pour la Belgique francophone ou Place des Librairies en France, et recense également, au sein de sa BDD, d'autres médias, tels que les disques, les films, les jeux vidéo ou les jeux et jouets. L'implantation durable de la société auprès de la librairie par ses logiciels de gestion en lien avec leur BDD, combinée à l'engagement de Tite-Live auprès de la librairie indépendante par les sites d'agrégation susmentionnés, en font **un acteur de poids** dans le marché des BDD francophones.

MediaBase est **riche en métadonnées comme en données commerciales** . Elle relaye notamment des biographies des auteurs de l'encyclopédie en ligne Wikipédia, et permet une navigation aisée entre les différentes œuvres d'une même auteuri^e, ou entre les différentes éditions ou versions d'une même œuvre, en incluant le livre audio de façon plus marquée que les BDD concurrentes. S'il est actuellement impossible d'effectuer des recherches en fonction de la provenance géographique des ouvrages, la BDD reste cependant très **maniable**. Elle permet en outre des exportations de données au format Unimarc. Mediabase, à l'image des BDD concurrentes, est **réactive**, mais ne propose **aucun élément d'interactivité** .

Les livres belges recensés sont les mêmes que sur le FEL, puisque Mediabase obtient une partie de ses données de Banque Du Livre, le « relais belge » de Dilicom. Cependant, **de nombreux ouvrages belges ainsi recensés présentent des notices lacunaires** , par exemple en termes de couverture ou de distributeur.

Source(s) principale(s)	Données livres belges	Classement par nationalité/langue	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
Éditeurtes, distributeurtes, FEL	80%	✗	11,5/14	10/12	✓	✓	✗

2.3. Conclusion : les lacunes des bases de données quant au livre belge

Nous avons pu constater qu'aucune BDD, à l'heure actuelle, ne permettait de disposer d'un recensement complet, à jour et maniable de la production de livres belges : la BDD la plus exhaustive, celle de la KBR, n'a aucune visée commerciale ; cependant, les BDD destinées aux professionnelles du livre ne sont pas non plus pleinement satisfaisantes quant à notre corpus, puisqu'incomplètes dans leur recensement, même en considérant l'autoédition comme donnée négligeable. En outre, la seule BDD permettant actuellement d'afficher une liste d'ouvrages par pays d'origine et langue du document, Electre, est l'offre la moins fournie quant à la production belge.

	Source(s) principale(s)	Données livres belges	Classement par nationalité /langue	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
KBR	Dépôt légal	100%	✗	64%	12%	✗	✗	✗
Worldcat	Bibliothèques	47%	✗	78%	25%	✗	✗	✓
FEL (public)	Éditeurtes, distributeurtes, BnF	80%	✗	64%	50%	✓	✗	✗
Electre	Éditeurtes, catalogueuses internes, AFNIL	73%	✓	89%	79%	✓	✓	✗
FEL (pro)	Éditeurtes, distributeurtes, BnF	80%	✗	75%	63%	✓	■	✓
Mediabase	Éditeurtes, distributeurtes, FEL	80%	✗	82%	63%	✓	✓	✗
Amazon	Web scraping, auto-éditeurs, partenaires...	80%	✗	57%	58%	✓	✗	✓
Fnac	Web scraping, auto-éditeurs, partenaires...	60%	✓	57%	63%	✓	✗	✓
Decitre	Web scraping, auto-éditeurs, partenaires...	63%	✗	57%	41%	✗	✗	✓

III. ÉLÉMENTS DE SOLUTION

1. Les bases de données du livre et leurs sources dans d'autres régions

La situation des BDD et de leurs sources dans d'autres pays ou régions est éclairante pour penser une BDD dédiée au livre belge de langue française : il s'agira, dans ce chapitre, d'observer comment d'autres pays ou régions emploient les métadonnées et les BDD bibliographiques pour préserver et valoriser le patrimoine livresque spécifique à leur territoire. S'il est brièvement question, au cours de ce chapitre de la Bibliothèque nationale de France, nous nous y concentrons en particulier sur des régions francophones qui ressentent, de façon analogue à la Belgique, le poids symbolique et commercial de l'industrie du livre française, comme la Suisse, le Luxembourg ou le Québec, ainsi que la Flandre, qui est dans une situation similaire avec les Pays-Bas, en subissant le poids symbolique d'Amsterdam. À la fin de ce chapitre, les informations délivrées sous forme textuelle seront proposées dans un format tabulaire.

1.1. En France

Le catalogue général de la **Bibliothèque nationale de France** (BnF) est alimenté en majorité par le dépôt légal, les numéros ISBN étant délivrés, comme évoqué précédemment, par l'AFNIL. La BnF souffre, comme la KBR, d'un retard propre au dépôt légal entre la publication d'un livre et son apparition au sein du catalogue. Elle permet cependant d'effectuer **des recherches en fonction du pays d'origine et de la langue**, en sélectionnant ces options dans un menu déroulant¹, et permet donc très aisément d'afficher toutes les publications d'un pays ou d'une région au sein de son catalogue (ce que ne permet pas le catalogue en ligne de la KBR). Enfin, la BnF propose régulièrement, en plus d'illustrations de couverture occasionnelles, le prix de l'ouvrage – sa vocation reste cependant avant tout patrimoniale. Notons enfin, ainsi que nous l'avons souligné plus tôt, que les bibliothèques publiques francophones belges obtiennent une grande partie de leurs données des notices de la BnF.

1.2. Au Québec

L'éloignement géographique du Québec en fait la région abordée la moins susceptible de souffrir du poids de l'industrie française. Cependant, le livre québécois subit également une très forte attraction du marché anglo-saxon, puisque près d'une québécoise sur deux est bilingue

¹ Cette précision est d'importance lorsqu'on sait que la recherche avancée de la KBR ne permet que des recherches en texte libre, et qu'il est donc difficile pour qui n'est pas habitué des BDD d'entrer le terme exact de recherche pour obtenir le résultat souhaité.

français-anglais¹. Pour cette raison, la **Bibliothèque et Archives nationales du Québec** (BAnQ) est particulièrement attentive à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine livresque québécois. Plus largement, l'édition québécoise est très largement subventionnée par les pouvoirs publics, ce qui s'explique au moins en partie par le statut protégé dont bénéficie la francophonie au Canada, ainsi que l'a mentionné Julien Delorme². Cette situation semble avoir un impact notable sur l'édition québécoise : Olivier Verschueren a en particulier salué le dynamisme du secteur lors d'un récent séjour, et Thierry Horguelin a souligné l'existence, selon lui, d'une plus forte cohésion du rapport auteur·te local·e-éditeur local au Québec qu'en Belgique, où beaucoup d'auteur·tes se font éditer en France.

La BAnQ est habilitée à délivrer des numéros ISBN pour les ouvrages québécois, et elle mène en parallèle un service de **catalogage avant publication**, aussi appelé CIP (« cataloging in publication ») lui permettant d'obtenir des données plus riches que d'autres bibliothèques nationales, ainsi que de façon plus réactive (avec un délai de moins d'une semaine en moyenne). De façon analogue à la BnF, il est possible, par le biais d'une recherche avancée très intuitive, d'afficher uniquement les ouvrages parus au Québec. En parallèle, la BAnQ est plus fournie en données commerciales que d'autres bibliothèques nationales : bien qu'elle ne renseigne pas le prix de vente, elle propose régulièrement les couvertures des ouvrages, mais aussi un résumé fourni par l'éditeur ainsi que le 4^e de couverture. Enfin, elle relaye les critiques et les notes des utilisateurs du réseau social littéraire **Babelio**, ce qui peut être utile aux libraires comme aux lecteur·tes.

Cette institution propose en outre des outils particulièrement utiles à la recherche et à la conservation du patrimoine livresque local, comme en proposant de télécharger en un clic un **jeu de données** comprenant « l'ensemble des documents (livres, publications officielles, partitions musicales, programmes de spectacles...) porteurs d'un ISBN qui ont été publiés au Québec depuis 2010 et acquis par dépôt légal, achat ou don³ ».

¹ Statistique Canada, *Le bilinguisme français-anglais au Canada : tendances récentes après cinq décennies de bilinguisme officiel* [en ligne], <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021013/98-200-x2021013-fra.cfm>, consulté le 04/02/25.

² Julien Delorme est directeur commercial en Europe des éditions québécoises La Pleuplade ; la prise de parole évoquée ici a eu lieu au salon des Fugueurs du Livre, à Liège, le samedi 30 novembre 2024. Ce statut protégé est intimement lié, selon ce dernier, aux événements de la « révolution tranquille » - voir sur le sujet, notamment, *L'encyclopédie Canadienne*, « Révolution tranquille » [en ligne], <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/revolution-tranquille>, consulté le 03/12/24.

³ A l'adresse https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/documents_publics_quebec/resource/ofab8d3e-7b40-4eb9-a212-286e5c404a24, consulté le 04/12/24.

1.3. En Suisse

La **Bibliothèque nationale de Suisse** ne gère pas l'attribution des numéros ISBN, qui est prise en charge par la Schweizer Buchhandels- und Verlags-Verband (SBVV), une association interprofessionnelle qui monnaie l'attribution de ces numéros (un numéro à l'unité coûtant 100 CHF¹, avec des prix régressifs allant jusqu'à 10.000 numéros pour 1500 CHF) et requiert peu de données lors de la demande. En outre, il n'existe aucun dépôt légal au niveau fédéral en Suisse : cette mission est prise en charge par les cantons. L'édition suisse est cependant, de manière analogue au Québec, abondamment subventionnée par les pouvoirs publics, tant au niveau fédéral que cantonal², ainsi que l'a également souligné Julien Delorme³.

1.4. Au Luxembourg

La **Bibliothèque nationale du Luxembourg** gère également gratuitement l'attribution des numéros ISBN des livres luxembourgeois, mais demande moins de métadonnées que la BAnQ⁴.

1.5. En Flandre

1.5.1. L'agence ISBN

En Flandre et aux Pays-Bas, l'agence régionale responsable de l'attribution des ISBN est **CB** (Central Bookhouse), une société de distribution du livre active dans ces régions. Elle sous-traite cependant l'attribution des numéros ISBN à la société **Meta4Books**, que nous avons déjà mentionnée ici car elle est la propriétaire de la BDD de référence pour le prix unique du livre en Flandre, BoekenBank. Chaque numéro ISBN est attribué au prix de 98,18€ euros pour un numéro, avec des prix dégressifs allant jusqu'à 1278€ pour 100 numéros (soit 12,78€ par numéro). Les données requises et demandées par Meta4Books lors de ce processus sont plus complètes qu'auprès de n'importe quelle autre agence ISBN⁵ :

¹ En octobre 2024, 1 Franc Suisse valait 1,06 euro selon Google Finance. Google Finance [en ligne], <https://www.google.com/finance/quote/CHF-EUR?sa=X&ved=2ahUKEwjYqPGwsbiJAXW-LwAIHHdXNO8IQmYoJegQIIhAw>, consulté le 04/02/25.

² Voir notamment *Actualité*, « Un plan de soutien à l'édition suisse de 7,5 millions CHF sur quatre ans » [en ligne], <https://actualitte.com/article/4673/international/un-plan-de-soutien-a-l-edition-suisse-de-7-5-millions-chf-sur-quatre-ans>, consulté le 03/12/24, ou encore *Site officiel de la ville de Genève*, « Mesures de soutien pour le domaine du livre » [en ligne], <https://www.ge.ch/mesures-soutien-domaine-du-livre>, consulté le 03/12/24.

³ Voir note 2 de la page précédente.

⁴ Pour le détail des métadonnées demandées, voir le tableau récapitulatif présenté en annexe.

⁵ Les cases de couleur grise reprennent les données facultatives.

Données requises par M4B	Données requises/demandées par l'AFNIL
Titre, éditeur·tes, auteur·tes...	Titre, éditeur·tes, auteur·tes...
Lieu d'édition	Lieu d'édition
Date de publication	Date de publication
Collection	Prix de vente
Langue	
Format/taille	
Type d'édition	
Thèmes	
Prix de vente	
Disponibilité à l'achat	
Couverture	
Résumé éditeur	
Public visé	

Bien que ces données ne soient récoltées en entier que lors des requêtes de numéros ISBN individuelles, le cas de Meta4Books prouve que l'attribution de numéros ISBN peut permettre de récolter des métadonnées comme des données commerciales plus complètes que ce que requiert actuellement l'AFNIL. La BDD BoekenBank est notamment alimentée par ce biais.

1.5.2. BoekenBank

BoekenBank multiplie les sources de données, en s'alimentant, comme Electre, de l'attribution de numéros ISBN, mais elle est également la BDD de référence pour le prix unique du livre en Flandre, et se nourrit enfin des éléments fournis directement par les éditeurs. Si le livre (francophone) belge y a naturellement peu sa place, il convient d'attirer l'attention sur la grande complétude des métadonnées et données commerciales recensées par la BDD (on peut noter la présence de la date de première publication ou de mots-clés).

Source(s) principale(s)	Données livres belges francoph.	Métadonnées	Données commerciales	Réactivité	Maniabilité	Interactivité
Éditeur·tes, distributeur·tes, ISBN	20%	14/14	9/12	✓	✓	✗

2. Modèles possibles d'obtention des métadonnées

Nous avons déjà pu observer qu'afin de tendre à l'exhaustivité quant au livre belge, il serait utile de multiplier les sources de données. Cependant, à l'heure actuelle, le dépôt légal belge et l'attribution de numéros ISBN par l'AFNIL ne permettent pas de constituer des sources pertinentes à elles seules ou dans leur forme présente. Il sera par conséquent question

d'examiner les différentes possibilités d'aménagement de ces sources. Les données présentées ici seront proposées à la fin du chapitre sous forme tabulaire.

2.1. Dépôt légal

Le délai de plusieurs mois entre la parution de l'ouvrage et son apparition dans le catalogue de la KBR rend le recensement opéré par ce biais impropre à la constitution d'une BDD commerciale ; en outre, à l'heure actuelle, le dépôt légal a une fonction entièrement patrimoniale, et ne récolte donc aucune donnée nécessaire aux professionnels du livre. Il est cependant particulièrement utile, car il relève d'une obligation légale et promet donc une exhaustivité sans égal des données récoltées.

Selon **Ann Van Camp**, responsable du développement des collections contemporaines à la KBR et membre de l'équipe du dépôt légal, **un projet de modification de la législation** quant aux documents requis lors d'un dépôt légal est en cours de discussion. Ainsi, il s'agirait, à l'avenir, de requérir le « document imprimeur » lors du dépôt légal, c'est-à-dire le fichier informatique contenant la maquette finale du livre pour impression, simultanément à son envoi à l'imprimeur, et donc **avant la publication**. Cette solution, qui permettrait un premier référencement des publications pauvre en métadonnées mais exhaustif et réactif, serait préférable, selon Ann Van Camp, à un catalogage avant publication, puisque les informations transmises dans ce contexte sont susceptibles de changer d'ici à la publication, ce qui est beaucoup moins probable dans le cas d'un document imprimeur. Ann Van Camp a par ailleurs signifié l'intérêt de l'équipe du dépôt légal dans la constitution d'une base de données qui rassemblerait les fonctions patrimoniales et commerciales, et a déclaré pouvoir envisager de requérir davantage de données lors du dépôt légal dans le cas d'un accord avec une plateforme bibliographique à visée commerciale.

La modification du dépôt légal permettrait de mettre en place **un premier catalogage** au sein de notre BDD belge par ce biais, et d'élargir, à cette occasion, les données requises par le dépôt légal pour y inclure des éléments commerciaux, tel que le prix de vente. Cette première notice pourrait alors être complétée lors du dépôt papier. Cette solution présente l'avantage d'être la plus exhaustive en termes de recensement, puisque le dépôt légal relève d'une obligation. Si le non-respect de celui-ci n'est aujourd'hui que peu condamné, il est possible d'imaginer des sanctions plus régulières de la part de la KBR pour inciter à la bonne circulation des données. En outre, cette solution aurait le mérite de **réduire significativement les différentes itérations de transmission de données** qui pèsent sur les éditeurs autodistribués. Afin de ne pas alourdir démesurément le processus du dépôt légal, nous pouvons imaginer une solution intermédiaire, qui requerrait les données minimales requises à la commercialisation et permettrait d'obtenir des données de base sur une grande variété de titres, en présentant le

désavantage de requérir d'être recomplétées par d'autres biais pour être utilisables de façon optimale.

Cependant, malgré l'intérêt de l'équipe du dépôt légal quant à cette question, la mise en place d'un tel dispositif nécessiterait **d'importantes adaptations organisationnelles**. De plus, le processus du dépôt légal lui-même se verrait **alourdi**, ce qui augmenterait la quantité de temps passé à transmettre les métadonnées pour les éditeurs transmettant leurs données par le biais de leur distributeur. En outre, notons ici la **vive inquiétude quant à la protection des données** qui a été formulée, au nom des éditeurs, par l'ADEB : si l'idée d'un dépôt légal électronique, par le biais de ce fichier imprimeur, est de manière générale reçu positivement par les éditeurs, ces derniers ne souhaitent pas voir leur fichier accessible au sein du catalogue électronique de la KBR, et des discussions sont en cours quant à ce projet.

De façon plus générale, il est par ailleurs logique de supposer, ainsi que notre entretien avec l'ADEB l'a laissé entendre, que les maisons d'édition aux chiffres d'affaires les plus importants, **ont peu d'intérêt à quelle modification du processus du dépôt légal ou d'attribution des numéros ISBN que ce soit**, puisque la présente situation leur réussit et qu'une modification d'un de ces processus impliquerait la perturbation d'un état de fait qui leur est apparemment favorable, ou auquel ils ont du moins su se plier. Les éditeurs les plus professionnels sont naturellement ceux qui profiteront le moins d'une BDD belge, puisqu'ils sont déjà commercialement rentables et efficacement recensés dans les BDD professionnelles ; par conséquent, il convient de souligner que toute modification de la chaîne des informations bibliographiques se ferait *de facto* à leur détriment. La solution la plus respectueuse de ce pôle professionnel de l'édition belge, qui représente naturellement des actrices de poids dans l'interprofession au vu des capitaux engendrés, sera donc celle qui ne modifiera en rien le circuit des métadonnées de ce pôle.

2.2. Agences ISBN

Les exemples de BoekenBank ainsi que de Electre évoquées plus tôt ont montré l'intérêt que peut représenter **un échange de données avec les agences ISBN locales**, en particulier pour recenser les autoéditeurs qui font rarement la démarche de s'autoréférencer sur le site des principales BDD. Plus spécifiquement, BoekenBank a illustré la possibilité de demander davantage d'informations lors des demandes de numéros ISBN : l'attribution d'un ISBN est, pour rappel, essentiel à la publication, et possède donc un pouvoir d'incitation fort vis-à-vis des éditeurs, et cette même BDD a démontré l'apport que pouvait représenter une telle source pour un recensement bibliographique. Des états comme le Luxembourg ou le Québec ont en outre montré qu'il était possible d'intégrer l'attribution de numéros ISBN à un service public et d'en garantir la gratuité, au moins à l'échelle d'une région ou d'un pays moins peuplé que la France (ou, à l'inverse, de faire de l'ISBN une entreprise commerciale, comme en Flandre

ou en Suisse, ce qui aurait l'avantage de financer le projet de BDD dont il est ici question, mais risquerait de porter un coup quasi-fatal au secteur de la petite et moyenne édition).

Cependant, nous avons constaté qu'actuellement, les données requises par l'AFNIL sont peu satisfaisantes, et que l'institution ne collabore avec aucune institution francophone belge. Si nous souhaitons alimenter une future BDD du livre belge par la source des numéros ISBN, ce qui permettrait de jouir de données précises sur les éditeurs (autoédition incluse), il est nécessaire de pouvoir gérer l'attribution de numéros ISBN « en interne », au sein du pays, et non plus de déléguer cette mission à l'AFNIL. Cette possibilité permettrait, outre de bénéficier des données récoltées de première main, de requérir davantage de données, à l'image de Meta4Books en Flandre. Deux options existent pour parvenir à cette issue.

Premièrement, il serait possible, à l'image de l'agence ISBN régionale CB qui soustraite l'attribution de numéros ISBN de langue néerlandophone en Flandre à Meta4Books, de **requérir auprès de l'AFNIL une fonction d'exécutant « local »** en son nom. Cette solution présente le désavantage d'être peu pérenne, car elle ajoute une instance secondaire à l'équation, qui pourrait toujours décider de résilier un arrangement en place pour diverses raisons.

Il serait en outre envisageable de requérir auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN la **création d'une agence régionale en Belgique**. Cependant, il paraît peu réaliste, selon Ann Van Camp, que cette institution accepte de modifier la situation actuelle (une gestion des numéros francophones belges par l'AFNIL), perçue comme fonctionnelle depuis un certain temps, sans une raison impérieuse. Il serait par conséquent plus réaliste de formuler la requête d'un rapatriement de l'attribution des numéros ISBN francophones belges dans le but de créer une agence régionale à l'échelle de la Belgique entière, au nom des intérêts du livre belge à l'échelle nationale.

Il a déjà été souligné qu'un tel bouleversement des procédures liées aux tâches à réaliser lors de la sortie d'un ouvrage se ferait au détriment d'une grande partie des structures éditoriales plus importantes, en particulier de celles qui résident entre la France et la Belgique, comme Dupuis ou Casterman, pour lesquelles l'existence d'une agence ISBN en France et une autre en Belgique compliquerait largement l'attribution de ces numéros. Pour cette raison, **nous ne recommandons pas de poursuivre plus en avant dans cette voie en l'état actuel des choses.**

2.3. Le prix unique du livre

Nous avons établi que le statut de BDD de référence du prix unique du livre pourrait représenter **une incitation pour les éditeurs à fournir leurs métadonnées**. Cependant, nous avons constaté que les différences de prix entre la France et la Belgique restaient majoritairement marginales aujourd'hui (c.f. I.1.3.) : cette fonction de référence est dès lors peu nécessaire et est *de facto* remplie par d'autres BDD publiques, comme le FEL belge de BDL ;

en outre, l'expérience du PILEn avec la base de données Prixdulivre.be, qui fut onéreuse à mettre en place pour un résultat peu concluant, n'encourage pas à retenter la démarche.

2.4. Éditeurs et distributeurs

Nous avons déjà établi qu'il était indispensable à la constitution d'une BDD de référence d'obtenir des métadonnées de la part des éditeurs et de leurs distributeurs. Nous soulignons ici deux étapes successives à envisager pour parvenir à alimenter une BDD par ce biais.

2.4.1. Flux de données existants

En premier lieu, il ne faut pas ignorer la façon dont les informations bibliographiques circulent actuellement : la plupart des BDD obtiennent la majorité de leurs données par le biais de flux de données souvent automatisés et mis en place par les distributeurs ou par certains éditeurs autodistribués. Obtenir les données des éditeurs les plus insérés dans le circuit professionnel du livre **requerra donc de réunir ces sources déjà employées par les BDD professionnelles**. Une telle collaboration permettra également d'obtenir un socle de métadonnées relatives à la très grande quantité d'ouvrage déjà parus et recensés au sein des BDD.

Pour cette raison, il paraît particulièrement pertinent de s'adresser à une BDD obtenant principalement ses données par ce biais. Quatre options subsistent à l'heure actuelle, dont les atouts et inconvénients, déjà abordés au point I. 2.3, sont résumés ici :

ÉLÉMENTS DE SOLUTION

	Intention	Atouts	Inconvénients
BDL	Intérêt pour assister à la récupération de flux de métadonnées.	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage belge et au sein de l'interprofession - Société semi-commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> - Métadonnées parfois parcellaires - Dépendance à Dilicom
Électre	Absence de réponse.	<ul style="list-style-type: none"> - Métadonnées les plus complètes - Forte présence en bibliothèque publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourrait nécessiter un envoi de livres - Le moins bon référencement belge parmi les options
Tite-Live	Intérêt pour assister à la récupération de flux de métadonnées.	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement auprès de Librel 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas la source : notices belges issues de BDL (souvent lacunaires, à compléter)
BoekenBank	Intérêt pour assister à la constitution d'une BDD.	<ul style="list-style-type: none"> - Métadonnées très complètes - Maîtrise la source « ISBN » - Regard extérieur potentiellement bénéfique 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite un partenariat supplémentaire avec une autre institution pour récupérer les flux existants des livres francophones déjà référencés

Bien que nous n'ayons pas obtenu de réponse d'Electre, il conviendra de contacter la BDD à nouveau une fois ce projet mis en place afin d'assurer la bonne circulation des données de la BDD belge à cette BDD commerciale, qui reste d'importance pour les libraires comme pour les bibliothécaires. **BDL**, bien que dépendant de la société française Dilicom, **paraît l'option la plus évidemment avantageuse à l'heure actuelle**, par son investissement déjà important auprès de l'interprofession en Belgique, mais il convient d'envisager malgré tout le concours possible de l'entreprise Tite-Live, qui est déjà engagée auprès de Librel, un partenaire incontournable de la future BDD du livre belge. **BoekenBank**, à l'heure actuelle, souffre de l'absence quasi-totale de livres de notre corpus dans la BDD ; cependant, sa position extérieure au milieu francophone belge et son expérience avec les numéros ISBN en tant que source pourraient représenter un atout de taille dans le cas d'une réappropriation de l'attribution des numéros ISBN francophones belges.

2.4.2. Autres données

Que la future BDD dont il est ici question soit nourrie de données issues du dépôt légal ou de l'attribution d'un numéro ISBN ou non, il est primordial **d'aller plus loin dans le**

référencement de la production belge pour résoudre notre problématique. C'est pour répondre à ce défi spécifique que nous avons abordé plus tôt la question de l'incitation des éditeurs autodistribués, ou distribués par des structures peu sensibilisées à la question des métadonnées et du référencement. L'éternelle question semble ici être celle de la *carotte* ou du *bâton* : faut-il « récompenser » les éditeurs de la complétude de leurs métadonnées, ou pénaliser les contrevenants ?

La question est vaste, et ne pourra sans doute pas être résolue en ces pages ; il apparaît à première vue probablement moins infantilisant pour le pôle éditorial d'encourager les efforts des éditeurs, par exemple en privilégiant les acteurs les plus conciliants lors de campagnes de promotion ou d'achat massif... Une solution qui pourrait cependant être perçue au négatif, comme autant de sanctions aux laissés pour compte. Par ailleurs, des systèmes en place, tels que la Charte de l'édition professionnelle du service Langue, lettres et Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, requièrent déjà la bonne circulation des métadonnées pour obtenir le statut de « maison d'édition professionnelle », ce qui n'a pas pour autant réglé la problématique qui nous occupe aujourd'hui :

« Être éditeur professionnel, c'est : [...] verser (ou faire verser par un diffuseur) et tenir à jour les métadonnées de la publication (ISBN, auteur, titre, éditeur, collection, prix de vente au public, traducteur éventuel, la date d'édition...) dans les bases de données commerciales du livre (Banque du Livre, Electre...)¹ ».

Peut-être la question mérite-elle d'être abordée selon un autre angle : comment sensibiliser le pôle éditorial à cette problématique, et comment faciliter la transmission des métadonnées, une démarche qui reste très chronophage pour tout éditeur autodistribué ? David Giannoni comme Thierry Horguelin ont souligné l'importance d'organiser des formations liées à la place et aux fonctions des métadonnées et du référencement au sein des BDD, un combat déjà mené de front principalement par le PILEn et l'ADEB². Ces formations sont cependant généralement fréquentées par les « bons élèves », à savoir les acteurs qui en ont le moins besoin, et souvent ignorées par ceux à qui elles s'adressent en priorité, une problématique bien connue des formateurs de tous horizons. La question de la **facilitation** apparaît donc comme le principal levier qui subsiste pour agir sur la population des éditeurs les moins enclins à transmettre leurs métadonnées.

¹ *Langues, lettre et livre*, « Charte de l'édition professionnelle » [en ligne], <https://livre.cfwb.be/aides/conditions-daccs/charte-de-ledition-professionnelle>, consulté le 04/12/24.

² Voir par exemple la dernière formation en date (déjà mentionnée plus haut), donnée au début de l'année 2024 : <https://pilen.be/formations/mieux-referencer-vos-publications-ameliorer-leur-circulation-et-leurs-ventes>

a. Plateformes de dépôt de métadonnées en ligne

Le principal problème lié à l'auto-référencement sur les sites des BDD aujourd'hui, pour les éditeurs, est lié à la nécessité qui subsiste de **remplir plusieurs formulaires de données pour un seul livre**. Il serait ainsi avantageux de mettre en place une plateforme unique permettant aux éditeurs autodistribués ou aux petites structures de distribution de transmettre leurs métadonnées directement à la BDD belge par le biais d'un formulaire en ligne accessible grâce à un compte vérifié aux droits spécifiques. Les données récoltées par une telle plateforme seraient ensuite, ainsi qu'il en sera discuté plus tard dans cette section, **transmises aux principales BDD commerciales et patrimoniales**, sans quoi le dispositif n'aurait aucun effet centralisant : la plateforme deviendrait **le seul dépôt de métadonnées à effectuer** pour les éditeurs souhaitant en faire usage.

S'il est possible de bâtir un tel outil en partant de zéro, mentionnons l'existence du **Kiosque Digital**, un outil de « gestion du référencement et de la distribution » déjà utilisé par plusieurs distributeurs (Pollen, Makassar..) pour permettre aux éditeurs distribués de renseigner eux-mêmes leurs données (une première fiche est créée avant la publication puis complétée lors de la sortie de l'ouvrage). Benoît Vaillant, directeur de la société de diffusion/distribution Pollen, propriétaire de l'outil, signale que celui-ci, contrairement aux systèmes internes des principales entreprises de diffusion/distribution, est mobile et peut être loué à des tiers. Gérard Adam, dont la maison d'édition (M.E.O. éditions) est distribuée par Pollen, a pu **témoigner de l'efficacité du Kiosque Digital**, qui a complètement intégré sa routine de travail. Un tel outil aurait un certain coût, mais permettrait de centraliser, pour les éditeurs autodistribués, la transmission de l'information, puisque la BDD belge deviendrait elle-même une source de flux de données automatisés pour les principales BDD, ainsi que nous le détaillerons ci-après.

b. Délégation du dépôt légal

Mentionnons en outre que la société Pollen est en train de mettre en place un service supplémentaire payant de **facilitation du dépôt légal destiné** aux éditeurs français, où le distributeur s'occuperait au nom de l'éditeur du dépôt de ses ouvrages à la BnF. Il paraît donc tout autant envisageable que le dépôt légal alimente une BDD qu'à l'inverse, une BDD alimente le dépôt légal, toujours dans cette optique de réduction des canaux de l'information bibliographique – un service qui pourrait être loué à Pollen ou conçu en interne. Le coût en ressources humaines ou financières serait cependant encore plus élevé que pour la mise en place

¹ *Livres Hebdo*, « Un nouvel ERP en partage » [en ligne], <https://www.livreshebdo.fr/article/un-nouvel-erp-en-partage>, consulté le 04/12/24.

ÉLÉMENTS DE SOLUTION

d'une « simple » plateforme de dépôt de métadonnées en ligne, et nécessiterait une collaboration étroite avec la KBR.

2.4.3. Conclusion : les sources d'une future BDD belge

Il paraît, à ce stade de notre réflexion, important d'envisager toutes les solutions qui semblent possibles pour la constitution d'une BDD belge, et d'être attentif à la possibilité de combiner certaines de ces solutions.

	✗ Inconvénients ✗	✓ Avantages ✓
Récupération de flux existants	- Nécessite l'expertise d'une autre BDD.	- Nécessaire à la constitution d'une BDD professionnelle.
Pré-catalogage lors du dépôt légal (fichier imprimeur)	- Loi en attente. - Inquiétudes liées à la sécurité des données. - Modification d'un système fonctionnel : défavorable à la « grande » édition.	- Recensement exhaustif (obligation légale). - Catalogage réactif.
Enrichissement de la BDD par le dépôt légal (ajout de champ de données commerciales au dépôt légal)	- Modification d'un système fonctionnel : défavorable à la « grande » édition.	- Alourdit moins le processus de dépôt légal. - En cas d'enrichissement partiel, permet un recensement de base, potentiellement complété par la suite - Réduction des canaux de transmission de l'information pour les éditeurs autodistribués. - Possibilité de renforcer les sanctions de non-respect du dépôt légal pour augmenter encore l'incitation.
Agence ISBN belge	- Nécessite un plaidoyer auprès de l'agence internationale de l'ISBN ; réussite incertaine. - Modification d'un système fonctionnel : défavorable à la « grande » édition.	- Recensement quasi-exhaustif des éditeurs (incitation très forte). - Bon recensement de l'auto-édition.
Plateforme de dépôt des métadonnées en ligne	- Nécessite de créer un outil ou de le louer (coût humain/financier).	- Réduction des canaux de transmission de l'information pour les éditeurs autodistribués.
Délégation du dépôt légal	- Nécessite un coût encore plus élevé.	- Réduit encore davantage les canaux de transmission de l'information.

3. Recommandations

3.1. Quelles sources ?

Nous avons passé en revue, au chapitre précédent, les différentes sources qui pourraient potentiellement alimenter une future BDD du livre belge, et établi leurs avantages et leurs inconvénients. **Deux éléments apparaissent de façon évidente** .

Premièrement, il paraît essentiel de **profiter des flux de données déjà en circulation** d'au moins une des BDD professionnelles pour constituer un socle initial de données reprenant l'ensemble des maisons d'édition dont le référencement est déjà efficace. La récupération de ces flux de données nécessitera assurément un partenariat commercial avec une autre BDD, mais on peut supposer que les coûts d'une telle association seront toujours bien moindres que ceux engendrés par la construction d'une BDD professionnelle en partant de zéro. Les partenaires potentiels pour une telle entreprise ainsi que les avantages et inconvénients de chaque instance ont été listés au point II. 2.4.1.

Subsistent alors les métadonnées de la production belge généralement absente des BDD. Le levier le plus évident pour inciter les éditeurs peu familiarisés à la question des métadonnées semble être, outre le maintien (ou l'intensification) des efforts de formation et de sensibilisation déjà en place, de **faciliter au maximum la transmission des métadonnées** . Aujourd'hui, un éditeur autodistribué (ou un auteur auto-édité) doit effectuer lui-même le référencement de ses ouvrages sur différentes plateformes (y compris le dépôt légal), une démarche chronophage et répétitive.

En proposant une **plateforme mutualisée de dépôt des métadonnées en ligne** , les processus de transmission de l'information seraient centralisés, puisque **la BDD**, bâtie dans une philosophie ouverte, **transmettrait, tel un distributeur, les flux de métadonnées standardisés aux principaux acteurs du secteur** , des BDD professionnelles, aux sites de vente en ligne importants à la subsistance de nombreux éditeurs, aux BDD de bibliothèques (BnF, WorldCat...) qui sont des **instances capitales pour le rayonnement international** , comme l'a souligné Raphaël Lahaye, informaticien au B3. Cette incitation, basée sur la facilitation des processus de référencement, pourrait être poussée plus loin encore par l'intégration du dépôt légal à cette plateforme de dépôt en ligne – à savoir qu'un dépôt sur la BDD du livre belge vaudrait pour un dépôt légal électronique, une solution qui requerrait de nombreux ajustements techniques et une collaboration étroite avec la KBR, mais ferait de cette BDD l'unique interlocuteur des éditeurs autodistribués en termes de dépôt de métadonnées.

Un tel outil pourrait être implanté avec l'aide de Pollen et de son Kiosque Digital, ou construit en interne, et il en va de même pour le « service dépôt légal » qui pourrait être délégué à la même entreprise (qui, pour rappel, réfléchit activement à implanter ce service de façon

payante pour ses client·es français·es, comme l'a mentionné explicitement Benoît Vaillant) ou géré par une équipe interne.

De nombreux micro-éditeurs ou auteur·es auto-édité·es, qui sont à l'origine de la majorité des ouvrages absents des BDD professionnelles, sont, ainsi que nous l'avons mentionné, peu sensibilisé·es à la question des métadonnées, et risquent d'être difficiles à toucher sans le support d'une instance essentielle qui sert depuis plus de vingt ans de point de ralliement à ce public : le **Comptoir du Livre**. Emelyne Delfosse a assuré l'**intention** de coopération du Comptoir à servir d'**instance de transmission** auprès des auteur·es et éditeurs habitué·es du lieu pour participer à sensibiliser ces dernière·s, voire, dans certains cas, à encoder par elleux-mêmes certains de ces ouvrages encore entièrement absents des BDD commerciales¹. Sur cette même question des auteur·es auto-édité·es, il pourrait être utile de collaborer avec les BDD de gestion de droits d'auteurs pour obtenir des informations ; de la même manière, Frédéric Young a fait mention de son intention de collaborer avec un tel projet.

Ces solutions paraissent à l'heure actuelle les plus prudentes tout en progressant vers la résolution de notre problématique initiale, puisqu'elles **ne modifient pas le circuit des métadonnées des acteurs les plus professionnels du secteur**. S'il est tentant, afin de tendre à la plus grande exhaustivité, d'associer une telle base de données au dépôt légal, ou même de tenter de mettre en place une agence locale d'attribution de numéros ISBN, il paraît aujourd'hui contre-productif de tenter de déployer des solutions qui iraient aussi directement à l'encontre du pôle de la « grande édition » pour constituer une BDD se voulant « pour tous ». Il conviendra cependant de **rester attentif·es aux discussions qui entourent la modification du processus de dépôt légal** : si ces dernière·s aboutissaient à un accord satisfaisant entre les pôles auctoriaux et éditoriaux et les ambitions patrimoniales de la KBR, **un tel changement pourrait nourrir une BDD du livre belge avec une grande efficacité**.

3.2. Pour quelle base de données ?

La future BDD du livre belge devra avant tout **répondre aux besoins les plus urgents de l'interprofession**, en améliorant la visibilité et le référencement du livre belge ; on peut cependant imaginer un outil aux ambitions plus larges, accessible au public, cela pour de nombreuses raisons qui seront évoquées plus loin dans cette section. Les points d'attention de ce chapitre ont cependant été **ordonnés par ordre d'urgence et d'importance**, des éléments les plus essentiels à ceux qui relèvent davantage des possibilités avantageuses supplémentaires.

¹ Il conviendra d'être sensible à l'engagement de certain·es auteur·es ou éditeur·es de ne pas voir leurs données transmises à des plateformes telles qu'Amazon, ou même les BDD commerciales, et donc de s'enquérir de leur consentement pour le respecter par la suite. La question de l'identification de ces ouvrages généralement difficilement commandables est évoquée au point 3.2.2. de la présente section.

3.2.1. Belge

Afin de ne proposer que la production nationale francophone et d'aller dans le sens d'une résolution des problèmes de référencement et de visibilité dont il a été question plus tôt, cette BDD devra **proposer une identification claire du livre belge**, en établissant de façon concertée **des éléments d'objectivation** pour déterminer quel livre est belge et quel livre ne l'est pas : ceci devra probablement inclure les auteur·tes de nationalité belge mais résidant à l'étranger ainsi que les éditeurs possédant leur siège social, ou au moins une partie de celui-ci en Belgique. On peut imaginer de formaliser cette définition en procédant par resserrements successifs de ce qui est entendu par « livre belge ». L'ISNI est une piste prometteuse pour cette fin, car il peut concerner l'auteur comme l'éditeur et inclut cette donnée de nationalité ; il nécessite cependant une collaboration avec la KBR, qui travaille déjà avec ce numéro d'identification. Signalons également que les principales BDD disposent toutes de la métadonnée relative à la nationalité de l'auteur et de l'éditeur, même si toutes n'en font pas l'usage : on peut donc supposer qu'un partenariat avec ces BDD permettrait une identification claire du livre belge, moyennant un accord préalable sur des éléments de discrimination objectifs d'un tel corpus, ce qui participerait à améliorer la conception du livre belge en tant que corpus unifié, comme l'a souligné Thierry Horguelin.

3.2.2. Complète

De la même manière, pour pouvoir répondre à notre problématique, il va de soi que cette BDD devra **tendre à la plus grande complétude** des métadonnées comme des données commerciales quant au maximum d'ouvrages possible afin d'être **utile à l'interprofession** (et éventuellement, ainsi qu'il en sera bientôt question, par le public). Nous avons déjà décrit les moyens qui pourront être déployés afin d'obtenir les données des producteur·tes de livres actuellement absentes des BDD (plateforme de dépôt des métadonnées, concours du Comptoir du Livre...), mais nous insistons ici à nouveau sur **l'utilité patrimoniale** que représenterait une BDD complète incluant la petite et l'autoédition.

Il sera capital de signaler de façon extrêmement claire tous les livres autodistribués au sein de la BDD afin de signaler aux libraires que les ouvrages concernés ne sont pas commandables de la même façon que les autres objets recensés dans les outils professionnels de librairie. Notons cependant, comme l'a fait apparaître notre discussion avec l'équipe de la Librairie Molière, qu'un recensement de ces ouvrages dans les outils professionnels des libraires représenterait déjà un gain de temps, puisqu'il ne serait plus requis de consulter les moteurs de recherches généralistes pour obtenir ces informations. Plus encore, ces éditeurs autodistribués pourraient renseigner leurs conditions d'envoi (frais de port, éventuels prix dégressifs...) au sein de cette base de données pour faciliter encore davantage la prise de décision des libraires ou des lecteur·tes de se procurer (ou non) un livre.

Il pourrait enfin être utile d'inclure, ainsi que sur Mediabase, des biographies d'auteurs issues de Wikipedia à destination du public ; de façon plus large, la création d'un nouvel outil de dépôt laisse la **possibilité d'intégrer de nouveaux champs de données** répondant à des besoins spécifiques, ou s'adaptant aux évolutions technologiques du monde du livre. On peut imaginer intégrer au formulaire de dépôt des métadonnées de cette future BDD un champ concernant la situation quant aux droits dérivés de l'ouvrage référencé, une donnée d'importance généralement absente des BDD professionnelles (à l'exception de BoekenBank). De la même manière, il sera capital d'intégrer à ce nouvel outil de récolte de métadonnées le rapport qu'entretiennent les livres référencés aux intelligences artificielles génératives, autant quant à la possibilité de servir de source à une IA que quant à l'utilisation de tels outils lors de sa conception.

3.2.3. Maniable

Dans cette optique d'utilité à l'interprofession, il conviendra d'intégrer à cette BDD **des outils de recherche d'une qualité équivalente** à ceux d'autres BDD professionnelles, ce qui inclut la possibilité de consulter toutes les œuvres d'une auteur·e grâce à un ISNI¹, ou toutes les versions d'une même œuvre. Il sera en outre également important de permettre aux utilisateur·es d'effectuer des classements par date de publication, lieu, nationalité de l'auteur·e ou lieu d'implantation de l'éditeur·e, genre, ou thématiques, etc., cela afin de faciliter la préparation d'événements promotionnels ou même la recherche. Il serait en outre particulièrement utile pour de nombreuses professionnelles du livre de pouvoir **exporter des listes thématiques**, par exemple pour les libraires en communication avec des bibliothèques souvent désireuses de soutenir le livre belge, comme l'ont souligné Audrey Janmart et Aurélie Vergieu.

De plus, il est possible d'envisager, à l'aide de comptes spécifiques donnant des accès particuliers, de permettre à certaines instances, comme les éditeurs ou les auteur·es autodistribués, de modifier des fiches en cas de coquille ou de mise à jour. Un tel changement inquiètera cependant certaines BDD, qui verront probablement dans cette modification une potentielle perte de fiabilité ; il permettrait cependant une bien **plus grande maniabilité** quant aux métadonnées que la solution actuelle, qui nécessite de contacter le distributeur pour modifier une fiche.

¹ Pour plus d'informations sur l'ISNI, c.f. I. 2.1.2. Outre l'importance d'un tel outil à des fins de maniabilité, ce code est également employé par de nombreuses institutions, parmi lesquelles des bibliothèques nationales, ce qui fait de l'ISNI un atout pour la visibilité à l'internationale des auteur·es et belges et de leurs ouvrages : ces métadonnées sont quelquefois moissonnées par des instances telles que la Library of Congress à Washington D.C., États-Unis, ainsi que l'a souligné Ann Van Camp.

Par maniable, nous pouvons également entendre facile d'utilisation, et il sera nécessaire de proposer un outil de dépôt des métadonnées qui soit le plus accessible possible pour tous les publics. A l'heure actuelle, le format de données qui semble le plus indiqué à cet outil à destination du plus grand nombre est l'ONIX¹, moins complexe et plus accessible que des formats comme l'UNIMARC² ou le MARC21 qui sont plus prisés par les bibliothèques pour leur caractère très complet, mais beaucoup moins aisément appréhendables par les néophytes.

3.2.4. Ouverte

Nous avons établi, tout au long de ce document, la nécessité que la future BDD du livre belge soit conçue dans **une philosophie de l'ouverture**, tant en transmettant des données aux autres BDD qu'en mettant à disposition du public comme des professionnelles le plus de métadonnées et de données commerciales possible. Ces données se devront d'être exportables par tous, afin que la BDD soit également utilisable à des fins patrimoniales ou de recherche. Nous soulignons ici l'importance capitale de **faire circuler ces données de façon entièrement libre**, aux BDD professionnelles, aux sites de vente en ligne de toutes sortes, aux bibliothèques aux sites d'association d'auteurs, d'Amazon à Librel en passant par les sites des bibliothèques locales. En effet, cette solution représente tout d'abord **la condition indispensable** à une plateforme mutualisée de dépôt de métadonnées réellement efficace. De plus, de multiples professionnels interrogés³ étaient favorables à cette solution, qui permet de combiner une fonction de « vitrine du livre belge » à une amélioration concrète des métadonnées de la production de notre corpus au sein des BDD employées, sans cependant créer une nouvelle plateforme à rajouter aux offres existantes.

Dans cette optique, s'il est possible, en collaboration avec BDL qui offre déjà ce service, d'intégrer à la BDD belge la possibilité de relayer des commandes de libraires, cette option paraît cependant peu rentable : les libraires interrogés ont signifié que l'ajout d'une solution de BDD bibliographique supplémentaire n'était pas avantageuse pour eux, et qu'il était plutôt essentiel d'améliorer les métadonnées du livre belge dans leur ensemble (ce qui serait permis par la transmission des métadonnées de la BDD belge vers d'autres BDD professionnelles).

¹ « ONIX est un acronyme pour ONline Information EXchange. ONIX est un format standard que les éditeurs peuvent employer pour distribuer de l'information électronique à propos de leurs livres aux grossistes, distributeurs, revendeurs et libraires. » Manuel de l'utilisateur Onixedit, *Qu'est ce que l'ONIX* [en ligne], <https://onixedit.com/portals/o/docs/manuals/ONIXEDIT%20FR/QuestcequONIX.htm>, consulté le 21/05/25.

² « Les formats Marc (Machine Readable Cataloguing) sont des formats d'échanges de données bibliographiques ». UNIMARC et MARC21 sont des variations spécifiques de ce format. Transition Bibliographique, *Manuel Unimarc : Format Bibliographique* [en ligne], <https://www.transition-bibliographique.fr/unimarc/manuel-unimarc-format-bibliographique/>, consulté le 21/05/25.

³ Tels que Nicolas Javaux, Thierry Horguelin, Olivier Verschuere et Gérard Adam.

En outre, si les libraires seront susceptibles d'utiliser un tel site pour composer des tables thématiques belges ou pour participer à des événements promotionnels, une telle fonctionnalité de « vitrine » ne requerrait pas obligatoirement le passage de commandes sur la plateforme même, mais simplement la possibilité **d'exporter des listes sous forme de panier à réimporter au sein de leur service de gestion de commandes de préférence** . Il serait cependant capital, afin de soutenir le pôle de la librairie indépendante, de relier les notices de cette BDD au site Librel, qui permettrait d'amener le public à l'achat au sein d'enseignes indépendantes – nous reviendrons sur cette question plus loin dans cette section.

3.2.5. Attractive

Si nous souhaitons que cette BDD participe à faire exister le « livre belge » en tant que corpus cohérent, il sera nécessaire qu'elle soit **ouverte au public**, et attractive pour ses utilisatrices. Cette attractivité passera, selon nous, par des **fonctionnalités interactives incitant les utilisatrices à s'approprier l'outil au maximum** , comme la possibilité de créer des listes personnalisées (thématiques ou personnelles) et d'exporter sous forme de panier ou de partager celles-ci, mais également de formuler des critiques directement sur le site¹, afin de générer de l'interaction entre utilisatrices et d'aider ces dernières à se repérer dans la production qui reste, même à l'échelle du livre belge francophone, pléthorique.

Plus encore, la possibilité de créer un compte permettrait à ces utilisatrices de recevoir des **recommandations algorithmiques** (de façon analogue aux sites de vente en ligne) en fonction de leurs listes et de leurs critiques afin de favoriser encore davantage cette fonction de repère dans la production. Les recommandations proposées au public ne devraient cependant pas toutes être algorithmiques, sous peine de tomber dans une survalorisation des chiffres de vente au détriment de critères plus subjectifs de qualité : il sera ainsi capital de laisser la place, à la manière des sélections proposées sur Librel, Lirtuel ou Objectif Plumes, à des espaces de curation d'organes professionnels, tels que des librairies, des bibliothèques, ou par le biais de curateurs certifiés, sous forme de listes, de renvois ou de critiques originales destinées spécialement à la plateforme².

¹ Il paraît, dans le cas qui nous concerne, peu pertinent d'intégrer à la plateforme un réseau social existant (comme Babelio), car il découragerait la formulation de critiques natives au site ; son intégration peut rester une solution « de repli », afin de malgré tout aider le public à s'orienter au sein de la production, dans le cas où le public ne ferait pas ou trop peu usage de ces fonctionnalités.

² Marie Baurins a souligné l'importance de ne pas redoubler certains éléments de curation rédigés pour une plateforme, par exemple en réalisant un « copié/collé » des critiques présentes sur Objectif Plumes, puisque cela a un impact négatif sur le référencement du contenu sur les moteurs de recherche, mais aussi sur la fréquentation du site original. On peut supposer qu'en ce qui concerne des sites qui proposent déjà de la curation écrite, la création de listes de recommandations associées à des renvois irait dans le sens d'un échange utile aux deux parties. Certaines librairies ou bibliothèques

4. Perspectives

Les trois modèles qui seront décrits au cours de ce point seront schématisés au cinquième et dernier chapitre de cette section.

Cette étude a particulièrement souligné la difficulté qui subsistait pour les différentes instances de l'écosystème du livre à **communiquer de façon efficace** les unes avec les autres quant aux problématiques spécifiques liées à leur domaine d'activité. Au cours des discussions et des rencontres se sont dessinés des métiers et des vocations très différents, parfois financièrement fragilisés ou à l'inverse, déplaçant des capitaux trop vastes pour pouvoir prendre en compte les besoins des structures de petite taille ; à ces différences d'échelle, de situation dans la chaîne du livre et donc d'enjeux s'ajoutent des divergences de cultures professionnelles ou, plus techniquement, de formats de métadonnées – UNIMARC pour les bibliothèques publiques, MARC21 pour la KBR, ONIX pour les librairies...

La question des métadonnées mérite ici d'être dépassée pour adopter un regard plus large : il est évident que l'écosystème du livre belge, de son amont à son aval étendu, profiterait d'un outil mutualisé, public et commun pour **rassembler la profession** autour d'un seul et même portail dont elle aurait l'usage, en s'efforçant, malgré les divergences que nous venons de souligner, de proposer une solution qui soit profitable à la plus grande diversité de profils possible. La possibilité de créer des comptes utilisateurs aux droits et aux accès variables, couplée à de nombreux renvois vers des sites partenaires (Lirtuel, Samarcande, Librel, Le Carnet et les Instants, Objectif Plumes...) apparaît comme un moyen flexible de faire coexister des professionnels d'horizons divers – possibilité d'exporter des métadonnées en masse pour les bibliothécaires, de modifier des fiches pour les éditeurs, d'ajouter ses propres livres pour les auteurs, d'écrire des critiques pour les lecteurs, de gagner en visibilité pour les plateformes de curation préexistantes...

S'il apparaît que l'essentiel du problème demeure la mauvaise qualité des métadonnées et qu'il **serait sans aucun doute moins onéreux et plus aisé de ne mettre en place qu'une plateforme de dépôt des métadonnées transmettant en interne les données aux BDD commerciales**, cette option présente selon nous **un désavantage majeur** : sans outil (au moins) semi-public et « tangible », le pouvoir d'incitation d'une plateforme de dépôt se verrait selon nous grandement diminué auprès des éditeurs déjà absents des BDD, qui ne verraient dans cet outil qu'un formulaire de plus à remplir ; en outre, la production belge ne profiterait pas des effets bénéfiques qu'un tel rassemblement pourrait avoir sur ce corpus encore peu identifié

proposant des recommandations sur des réseaux sociaux pourraient en revanche faire la transition vers cette future BDD belge afin d'assurer la pérennité de leur travail de curation (une problématique qu'ont soulevé Alexandre Lemaire et Sébastien Vaillant).

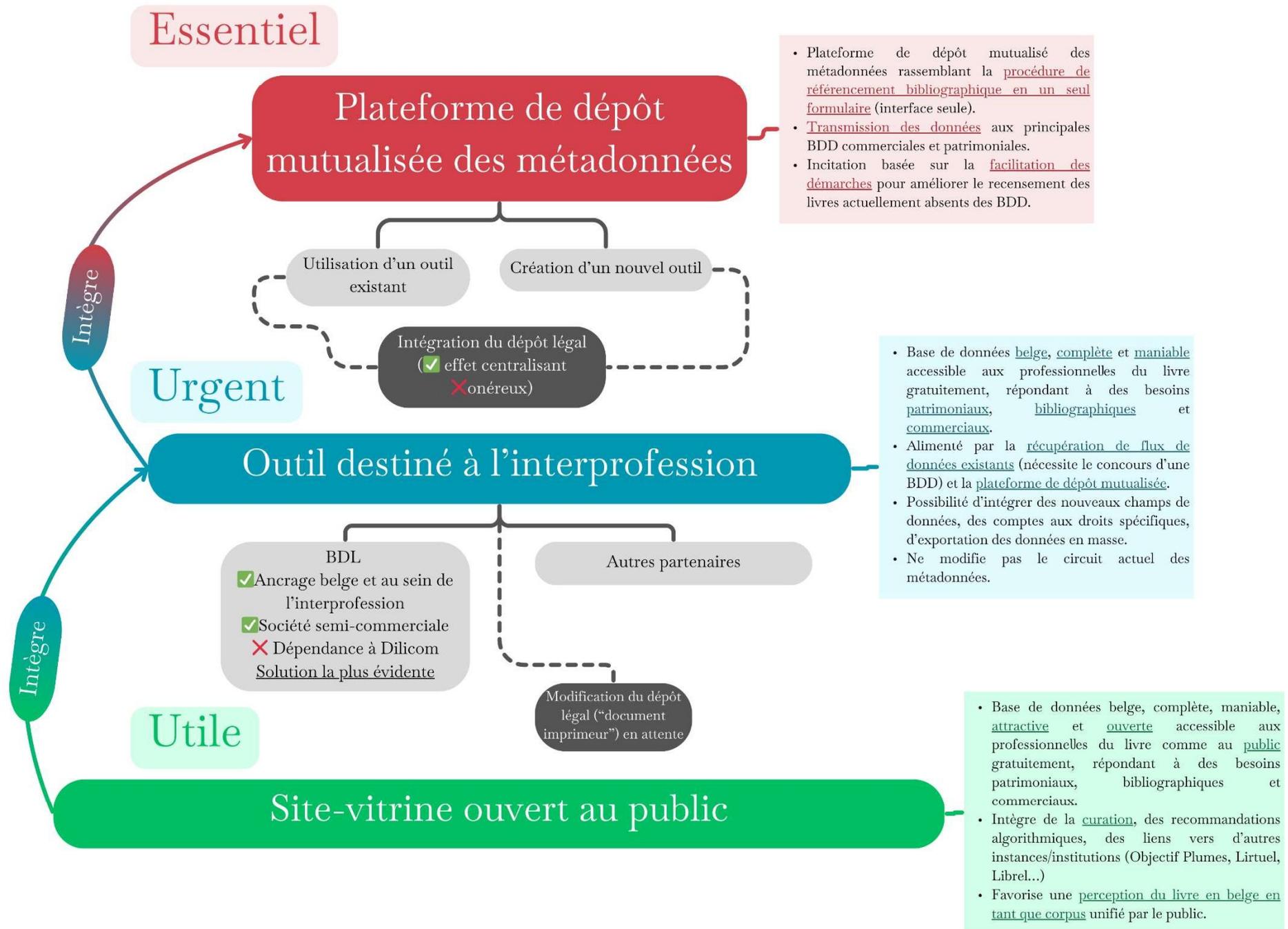
qu'est le livre francophone de Belgique. Cependant, **il est important de souligner qu'une telle plateforme de dépôt serait un excellent premier pas dans la bonne direction.**

Bien qu'une BDD à destination des professionnelles représenterait selon nous un **point de rencontre pour tout l'écosystème du livre**, nous sommes en outre persuadés du bien fondé d'également destiner un tel outil au **grand public**, afin de tenter d'atteindre, grâce à des passeurs comme les enseignant·es ou les bibliothécaires, une certaine population déjà lectrice mais peu sensibilisée au livre belge, voire les personnes entrant dans la lecture, qui pourraient découvrir un tel outil par le biais de médiateur·tes culturelles. On peut en outre supposer que les coûts entraînés par une BDD destinée au grand public ne seraient que marginalement supérieurs à une BDD destinée uniquement aux professionnelles.

Enfin, notre entretien avec la libraire Els De Clercq a formalisé ce que nous pressentions : lire « belge », promouvoir « le belge » semble s'inscrire parfaitement dans des logiques plus larges d'économie d'échelle ou de **consommation en « circuit court »** qui répondent à certaines préoccupations écologiques et sociales contemporaines – d'autant que le vivier d'auteur·tes en Belgique paraît bien assez riche pour que soutenir les « producteurs locaux » ait un sens qui dépasse un rejet dogmatique, par principe, de tout ce qui vient de France ou de la grande diffusion/distribution. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, le livre belge souffre de ne pas être considéré comme un corpus pertinent, avec ses caractéristiques propres, et de n'être que rarement envisagé dans ses spécificités culturelles : peut-être une partie de la solution viendra de l'inscription de la défense de la production belge dans une esthétique du « local », comme le font déjà de nombreuses librairies « de quartier » qui font du livre un outil social,

Il est urgent, quel que soit le modèle envisagé, d'agir, pour que soutenir le livre belge ne relève plus **du militantisme, mais de l'évidence**, que cette action prenne la forme d'une simple plateforme de dépôt mutualisé des métadonnées, d'un outil pratique et rassembleur à destination de l'interprofession ou d'un site-vitrine ouvert au public destiné à donner corps à la production belge dans son ensemble. Nous souhaiterions cependant conclure en osant imaginer cet outil à venir comme un véritable **point de rencontre** entre les différents maillons de la chaîne du livre, entre les professionnelles et le public comme entre le public et le livre belge, mais aussi comme un moyen de renforcer les métadonnées du livre ailleurs, comme un outil de valorisation, de promotion et de curation, et comme un portail vers d'autres acteur·tes culturelles.

5. Schématisation



IV. ANNEXES

1. Tableau récapitulatif

Ce tableau en ligne rend compte de la comparaison que nous avons menée quant aux principales sources et bases de données du livre :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1CHi8-zsJnQ9Io2CY1F-CuZ6hO_WXOu-Pd-sG5yxSMAQ/edit?usp=sharing

2. Bibliographie et sitographie

2.1. Bibliographie sélective

Cette bibliographie reprend les principaux ouvrages et articles consultés pour composer ce document.

2.1.1. Ouvrages de référence

- **Benoît Denis** et **Jean-Marie Klinkenberg**, *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, « Espace Nord », Labor, Bruxelles, 2005.
- **Tanguy Habrand**, *Le prix fixe du livre en Belgique. Histoire d'un combat*, Les Impressions Nouvelles, Bruxelles, 2007.
- **Tanguy Habrand** et **Pascal Durand**, *Histoire de l'édition en Belgique – XV^e – XXI^e siècle*, Les Impressions Nouvelles, Bruxelles, 2018.

2.1.2. Articles

- **Björn-Olav Dozo**, « La base de données francophone belge du CIEL (Collectif interuniversitaire d'étude du littéraire) », *Biens Symboliques / Symbolic Goods* [En ligne], <https://journals.openedition.org/bssg/225>, consulté le 27 novembre 2024.
- **Björn-Olav Dozo** et **François Provenzano**, « Comment les écrivains sont consacrés en Belgique », *COntEXTES* [en ligne], <https://journals.openedition.org/contextes/4637>, consulté le 28/11/24.

2.2. Sitographie sélective

2.2.1. Sites généraux

Cette sitographie reprend les principaux sites de référence consultés pour composer ce document. Les sites internet des différentes instances interrogées (maisons d'édition, librairies, bibliothèques...) ont été consultés au cours du travail, mais ne sont pas repris ici à des

fins de concision. Tous les sites mentionnés ont été consultés régulièrement entre octobre 2024 et février 2025.

- **Actualitté**, <https://actualitte.com/>.
- **AFNIL**, <https://www.afnil.org/isbn/>.
- **Agence internationale de l'ISBN**, <https://www.isbn-international.org/fr>.
- **Association des Éditeurs Belges**, <https://www.adeb.be/>.
- **Fédération Wallonie-Bruxelles Culture**, <https://www.culture.be/>.
- **KBR**, <https://www.kbr.be/fr/>, **Dépôt légal belge**, <https://www.depotlegal.be/Depot/home-depot.aspx> et **Bibliographie de Belgique**, <https://www.kbr.be/fr/collections/bibliographie-de-belgique/>.
- **Les Éditeurs Singuliers**, <https://editeurssinguliers.be/>.
- **Librel**, <https://www.librel.be/>.
- **Lirtuel**, <https://www.lirtuel.be>.
- **Objectif Plumes**, <https://objectifplumes.be/>.
- **PILEn**, <https://pilen.be/>.
- **Samarcande**, <https://www.samarcande-bibliotheques.be/>.

Ce document est nourri des recherches menées avec les étudiant·es ou en tant que doctorant en ma qualité d'assistant-chercheur en Métiers du Livre à l'Université de Liège, notamment quant aux maisons d'édition belges ou aux institutions de l'écriture littéraire en Belgique francophone. J'en rends compte au sein d'un blog de recherche :

- Victor Krywicki, *Paratextes et pratiques du livre contemporain*, <https://krywicki.hypotheses.org/>.

2.2.2. Bases de données

Les accès aux bases de données commerciales ont été fournis gracieusement par les entreprises propriétaires à des fins de recherche : nous les en remercions ici chaleureusement.

- **Amazon**, <https://www.amazon.fr/>.
- **BDL**, <https://bdl-prod.centprod.com/>.
- **Bibliothèque et Archives Nationales du Québec**, <https://cap.banq.qc.ca/bienvenue>
- **Bibliothèque Nationale de France**, <https://catalogue.bnf.fr/index.do>.
- **BoekenBank**, <https://www.boekenbank.be/titels?q=>.
- **Electre**, <https://accueil.electre.com/>.
- **MediaBase**, <http://recherche.mediabasepro.com/>.
- **Worldcat**, <https://search.worldcat.org/fr>.